



COALITION NATIONALE POUR L'ÉDUCATION POUR TOUS BURKINA FASO

RAPPORT GÉNÉRAL DU SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PSEF ET DE L'ODD4 AU BURKINA FASO

Tél : (226) 25408696
05 BP 6515 Ouagadougou 05
Email : cneptbf@yahoo.fr
Site Web : www.cneptbf.org

Décembre 2020

Liste des sigles et abréviations

3 E	:	Espaces d'Eveil éducatif
A3F	:	Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel
AASU	:	Attaché d'Administration scolaire et universitaire
ADEA	:	Association pour le Développement de l'Education en Afrique
AFID/N2	:	Alphabétisation Formation Intensive pour le Développement/Niveau 2
AGR	:	Activités génératrices de Revenus
AI	:	Alphabétisation Initiale
AI/N1	:	Alphabétisation Initiale/Niveau 1
AISU	:	Attaché d'Intendance scolaire et universitaire
ALFAA	:	Apprentissage de la Langue française à partir des Acquis de l'Alphabétisation
AMBF	:	Association des Municipalités du Burkina Faso
AMT	:	Apprentissage en Milieu de Travail
APC	:	Approche par les Compétences
APENF	:	Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle
API	:	Approche pédagogique intégratrice
APS	:	Appui psycho-social
ASE	:	Activités socio-éducatives
BEP	:	Brevet d'Etudes professionnelles
BEPC	:	Brevet d'Etudes du premier Cycle
CAADES	:	Commission d'attribution des autorisations de diriger, d'enseigner et de surveiller
CAP-CEG	:	Certificat d'Aptitude pédagogique des Collèges d'Enseignement général
CAPES	:	Certificat d'Aptitude pédagogique de l'Enseignement secondaire
CAPET	:	Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement technique
CASEM	:	Conseil d'Administration du Secteur ministériel
CAST	:	Compte d'Affectation spéciale du Trésor
CAST/FSDEB	:	Compte d'Affectation spécial du Trésor/Fonds de Soutien au Développement de l'Education de Base
CCEB	:	Chef de Circonscription d'Education de Base
CCEB- BF	:	Cadre de Concertation des ONG actives en Education de Base
CEAP	:	Certificat élémentaire d'Aptitude pédagogique
CEB	:	Circonscription d'Education de Base
CEBNF	:	Centre d'Education de Base non formelle
CEEP	:	Centre d'Eveil et d'Education préscolaire
CEFTP	:	Collège d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels
CEG	:	Collège d'Enseignement général

CEM	: Continuum de l'éducation de base multilingue
CENAMAFS	: Centre national des Manuels et de Fournitures scolaires
CEP	: Certificat d'Etudes primaires
CEP	: Commissions pour l'Enseignement privé
CETFP	: Centre d'Enseignement technique et de Formation professionnelle
CFE	: Centre de Formule enchainée
CFP	: Centre de Formation professionnelle
CID	: Circuit intégré de la Dépense
CIOSPB	: Centre national de l'information, de l'Orientation scolaire, professionnelle et des Bourses
CISU	: Conseiller d'Intendance scolaire et universitaire
CM	: Cours moyen
CMLS	: Comité ministériel de Lutte contre le SIDA
CMS	: Collège multilingue spécifique
CNE	: Conseil national de l'Education
CNPD	: Commission nationale de Planification du Développement
CNPS	: Commission nationale des Programmes scolaires
CNSE	: Coordination nationale des Syndicats de l'Education
COC	: Cadre d'Orientation du Curriculum
COGES	: Comité de Gestion d'Ecoles
CONFEMEN	: Conférence des Ministres de l'Education nationale
COREP	: Commission régionale de l'enseignement privé
CPAF	: Centre permanent d'Alphabétisation et de Formation
CPES	: Conseiller pédagogique de l'Enseignement secondaire
CPR	: Centre de Promotion rurale
CRAADE	: Commission régionale d'attribution des autorisations de diriger et d'enseigner
CRS	: Catholic Relief Services
CRSN	: Centre de Recherche en Santé de Nouna
CSD-EF	: Cadre sectoriel de Dialogue-Education et Formation
CTV	: Comité technique de Validation
DAD	: Direction des Archives et de la Documentation
DAF	: Direction de l'Administration des Finances
DAMSSE	: Direction de l'Allocation des Moyens spécifiques aux Structures éducatives
DCMEF	: Direction du Contrôle des Marchés et des Engagements financiers
DCPM	: Direction de la communication et de la Presse ministérielle
DDC	: Direction du Développement et de la Coopération

DDEPEP	: Direction du Développement de l'Éducation préscolaire et de l'Enseignement primaire
DENFA	: Direction de l'Éducation non formelle des Adolescents
DEP	: Direction de l'enseignement privé
DGEC	: Direction générale des Examens et Concours
DGEFG	: Direction générale de l'Éducation formelle générale
DGENF	: Direction générale de l'Éducation non formelle
DGEPFIC	: Direction générale de l'Encadrement pédagogique et de la Formation initiale et continue
DGESS	: Direction générale des Etudes et des Statistiques sectorielles
DGREIP	: Direction générale de la Recherche en Éducation et de l'Innovation pédagogique
DNE	: Dispositif national d'Évaluation
DPEPPNF	: Direction provinciale de l'Éducation préscolaire, primaire et non formelle
DPEPS	: Direction provinciale des Enseignements post- primaire et secondaire
DREPPNF	: Direction régionale de l'Éducation préscolaire, primaire et non formelle
DREPS	: Direction régionale des Enseignements post-primaire et secondaire
DRH	: Direction des Ressources humaines
DRS	: Direction régionale de la Santé
DSI	: Direction des Services informatiques
E2C	: École de la Seconde Chance
EAS	: Évaluation des Acquis scolaires
ECOM	: École Communautaire
EdB	: École du Berger et de la Bergère
EDUCO	: Éducation et Coopération
EFA	: École franco-arabe
EFTP	: Enseignement et Formation techniques et professionnels
EJE	: Educateurs de jeunes Enfants
EMC	: Enquête multisectorielle continue
EMC	: Éducation morale et civique
ENAM	: École nationale d'Administration et de Magistrature
ENEP	: École nationale des Enseignants du Primaire
ENF	: Éducation non formelle
EPE	: Educateurs de la petite Enfance
EPFEP	: École privée de Formation des Enseignants du Primaire
EPT	: Éducation pour Tous
EQAmE	: École de Qualité Amie des Enfants
ESU	: Éducation en Situation d'Urgence
FAIB	: Fédération des Associations islamiques du Burkina

FCB	: Formation complémentaire de Base
FCB/FE/N2	: Formation complémentaire de Base/Formule enchainée/Niveau 2
FCFA	: Franc de la Communauté financière africaine
FEME	: Fédération des Églises et Missions évangéliques
FONAENF	: Fonds national pour l'Alphabétisation et l'Education non formelle
FTS	: Formation Technique Spécifique
GHM	: Gestion hygiénique des Menstrues
GPEC	: Gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences
GTDENF	Groupe Thématique Développement de l'Education Non Formelle
GT-ESU	: Groupe de travail pour l'Education en situations d'urgence
IAC	: Instituteur adjoint certifié
IDS	: Institut des Sciences
IEJE	: Inspecteurs d'Education de jeunes Enfants
IEP/ENF	: Inspecteurs de l'Enseignement primaire et de l'Education non Formelle
IEPD	: Inspecteurs de l'Enseignement du premier Degré
IEPE	: Inspecteur d'Education de la petite Enfance
IES	: Inspecteurs de l'Enseignement secondaire
IFADEM	: Initiative francophone pour la Formation à Distance des Maitres
IPE	: Institut international de Planification de l'Education
INFPE	: Institut national de la Formation des Personnels de l'Education
INFTS	: Institut national de Formation en Travail social
INSS	: Institut des Sciences de Sociétés
IRFPE	: Institut régional de Formation des Personnels de l'Education
ISSP	: Institut supérieur des Sciences de Population
JIA	: Journée internationale de l'Alphabétisation
JICA	: Agence japonaise de Coopération internationale
MASSN	: Ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale
MEBA	: Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation
MEJE	: Moniteurs d'Education de jeunes Enfants
MENAPLN	: Ministère de l'Education nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales
MESSRS	: Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique
MFPTPS	: Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale
MFSNFAH	: Ministère de la Femme, de la Solidarité nationale, de la Famille et de l'Action humanitaire
MINEFID	: Ministère de l'Economie des Finances et du Développement

MJPE	: Ministère de la Jeunesse et la Promotion de l'Entrepreneuriat
MPP-GRH	: Manuel des Processus et Procédures de Gestion des Ressources humaines
ND	: Non Disponible
ODD	: Objectifs du Développement durable
OIF	: Organisation internationale de la Francophonie
ONG	: Organisation non gouvernementale
ONG/AD	: Organisation non gouvernementale/Association de Développement
OSEO	: Œuvre suisse d'Entraide ouvrière
OXFAM	: Oxford Committee for Relief Famine
PA	: Plan d'Actions
PA/PDSEB	: Projet d'Appui au Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PAAQE	: Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education
PAC	: Plan d'Amélioration collectif
PADEJ-MR	:
PAFAJA	: Programme d'Alphabétisation/Formation en faveur des Adolescents, Jeunes et Adultes
PAG	: Personnel d'Administration et de Gestion
PAI	: Plan d'Amélioration individuel
PAM	: Programme alimentaire mondial
PAP	: Projet annuel de Performance
PCD	: Plans communaux de Développement
PCIE	: Projet de construction d'infrastructures éducatives
PCS	: Projet Cantines scolaires
PDSEB	: Programme de Développement stratégique de l'Education de Base
PE	: Professeurs des Ecoles
PEJEN	: Programme « Emplois-Jeunes » pour l'Education nationale
PER	: Programme d'Education par la Radio
PME	: Partenariat mondial pour l'Education
PNDES	: Plan national de Développement économique et social
PPM	: Plan de Passation des Marchés
PRCJ	: Projet de Renforcement des Capacités des Jeunes
PREFA	: Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue franco-arabe
PSS	: Prise en charge psychosociale
PTF	: Partenaire technique et financier
PTR-HIMO	: Projet Travaux Routiers à Haute Intensité de Main d'Œuvre
RAENF	: Responsable de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle

RAMAA	:	Recherche-Action des Mesures des Apprentissages des bénéficiaires des programmes d'Alphabétisation
SDI	:	Schéma Directeur informatique
SENF	:	Service de l'Education Non Formelle
SIFCEEP	:	Stratégie intégrée de Formation continue des Enseignants et Encadreurs pédagogiques
SIMP2	:	Système intégré des Marchés publics, deuxième version
SIREP	:	Stratégie intégrée de Renforcement de l'Encadrement pédagogique
SNEC	:	Secrétariat national de l'enseignement catholique
SP/ENPU	:	Secrétariat national des Engagements nationaux et Programmes d'Urgence
SSA/P	:	Stratégie de Scolarisation accélérée / Passerelle
SSDS	:	Système de surveillance démographique et de Santé
SSEZDS	:	Stratégie de Scolarisation des Elèves des Zones à forts Défis Sécuritaires
ST-ESU	:	Secrétariat technique de l'Education en Situation d'Urgence
TAP	:	Taux d'Admission au Primaire
TBA	:	Taux brut d'Admission
TBA	:	Taux brut d'Admission
TBS	:	Taux brut de Scolarisation
TIC	:	Technologies de l'Information et de la Communication
UNEEPL	:	Union nationale des établissements d'enseignement privés laïcs
UNICEF	:	Fonds des Nation unies pour l'Enfance

Liste des tableaux

Tableau 1 : Population préscolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe dans la région de l'Est.....	7
Tableau 2 : Répartition des auditeurs par sexe selon le système et la section dans la région de l'Est en 2019.....	8
Tableau 3 : Ratio auditeurs /salle d'activités par statut de la structure selon la section dans la région de l'Est	8
Tableau 4 : Évolution du nombre des écoles primaires dans la région de l'Est	9
Tableau 5 : Enseignants du primaire dans la région de l'Est.....	10
Tableau 6 : Evolution des élèves au primaire dans la région de l'Est	11
Tableau 7 : État des effectifs du post-primaire et du secondaire en 2018 et 2019.....	11
Tableau 8 : Population pré scolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe	17
Tableau 9 : Répartition des auditeurs par sexe selon le système et la section dans la région du Sahel en 2019	18
Tableau 10 : Ratio auditeurs /salle d'activités par statut de la structure selon la section dans la région du Sahel.....	18
Tableau 11 : Nombre d'élèves affectés par la crise sécuritaire dans la région de l'Est.....	28
Tableau 12 : Population préscolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe dans la région de l'Est.....	37
Tableau 13 : Taux d'achèvement au primaire, post-primaire et secondaire	37
Tableau 14 : Taux d'admission en CP1, 6e, Seconde	38
Tableau 15 : Situation des acquisitions des vivres par les communes	39
Tableau 16 : Situation des visites de classe au préscolaire public dans les régions de l'Est et du Sahel	39
Tableau 17 : Sorties des acteurs CEB dans le cadre des PAI/PAC au titre de 2018-2019 dans les régions de l'Est et du Sahel	40

Liste des graphiques

Graphique 1 : Les montants des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région de l'Est en 2018 et 2019	12
Graphique 2 : Les taux d'exécution financière des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région de l'Est en 2018 et 2019	13
Graphique 3 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2018 dans la région	13
Graphique 4 : Dépenses prévues et effectuées pour les nouvelles constructions scolaires en 2018 dans la région	13
Graphique 5 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2019 dans la région	14
Graphique 6 : Dépenses prévues et réalisées pour les nouvelles constructions scolaires en 2019 dans la région	14
Graphique 7 : Nombre prévu et réalisé des infrastructures scolaires en 2018	15
Graphique 8 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2018	15
Graphique 9 : Nombre des infrastructures scolaires prévues et réalisées en 2019.....	16
Graphique 10: Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2019	16
Graphique 11 : Les montants des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région du Sahel en 2018 et 2019	19
Graphique 12 : Les taux d'exécution financière des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région du Sahel en 2018 et 2019	20
Graphique 13 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2018 dans la région.....	21
Graphique 14 : Dépenses prévues et effectuées pour les nouvelles constructions scolaires en 2018 dans la région	21
Graphique 15 : Dépenses prévues et réalisées pour les nouvelles constructions scolaires en 2019 dans la région	22
Graphique 16 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2019 dans la région.....	22
Graphique 17 : Nombre prévu et réalisé des infrastructures scolaires en 2018	22
Graphique 18 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2018	22
Graphique 19 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2019	23
Graphique 20 : Nombre des infrastructures scolaires prévues et réalisées en 2019.....	23
Graphique 21 : Évolution de la situation de fermeture des écoles due à la crise sécuritaire de 2017 à 2019	24
Graphique 22 : Indicateurs de mesure des produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est	25
Graphique 23 : Indicateurs d'effets dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est	25
Graphique 24 : Nombre d'écoles disposant de cantines scolaires dans la région de l'Est.....	26

Graphique 25 : Nombre d'infrastructures, d'équipements et de fournitures scolaires impactés par l'insécurité en 2018 et 2019	27
Graphique 26 : Les effets de l'insécurité sur les élèves et les enseignants dans la région de l'Est	27
Graphique 27 : proportions d'acteurs ayant participé à l'élaboration du plan d'action en 2018 et 2019	29
Graphique 28 : Proportion d'acteurs ayant participé à la mise en œuvre du plan d'actions	29
Graphique 29 : Proportion d'acteurs ayant participé au suivi évaluation du plan d'actions de la région en 2018 et 2019	30
Graphique 30 : Indicateurs de mesure des produits dans le domaine de l'éducation au niveau régional.....	31
Graphique 31 : Indicateurs d'effets dans le domaine de l'éducation au niveau de la région du Sahel	31
Graphique 32 : Nombre d'écoles disposant de cantines scolaires dans la région du Sahel	32
Graphique 33 : Nombre d'infrastructures, d'équipements et de fournitures scolaires impactés par l'insécurité en 2018 et 2019	33
Graphique 34 : Les effets de l'insécurité sur les élèves et les enseignants dans la région du Sahel	34
Graphique 35 : Proportions d'acteurs ayant participé à l'élaboration du plan d'action en 2018 et 2019	35
Graphique 36 : Proportion d'acteurs ayant participé à la mise en œuvre du plan d'action	35
Graphique 37 : Proportion d'acteurs ayant participé au suivi évaluation du plan d'action de la région en 2018 et 2019	36

Sommaire

Liste des sigles et abréviations	ii
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	ix
Sommaire	xi
Introduction	1
Chapitre I. Contexte, objectifs, méthodologie et revue documentaire	2
Chapitre II : L'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans les régions de l'Est et du Sahel	7
Chapitre III : Analyse de quelques effets dans le domaine de l'éducation dans les régions de l'Est et Sahel.....	24
Chapitre IV : Étude comparative, difficultés et recommandations de l'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans la région de l'Est et du Sahel.....	37
Conclusion.....	43
Références bibliographiques	44
Annexes	46
Annexe 1 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB.....	47
Table des matières	53

Introduction

Pour les enfants en situation d'urgence, l'éducation représente une véritable bouée de sauvetage. L'école fournit un cadre stable qui aide les enfants à surmonter les traumatismes qu'ils endurent. Elle peut les protéger des dangers physiques qui les menacent, notamment des sévices, de l'exploitation ou du recrutement dans les groupes terroristes. Bien souvent, l'école permet également à ces enfants d'avoir accès à d'autres éléments vitaux, à savoir la nourriture, l'eau, l'hygiène et la santé.

Dans le cadre de son plaidoyer pour la réalisation de l'ODD4, la Coalition Nationale pour l'Education Pour Tous du Burkina a adressé une requête à BACKUP Education pour le financement de son « Projet d'implication des OSC et des communautés à la base dans le suivi de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD4 » au Burkina Faso.

Ce projet qui a connu une évaluation positive du Ministère de Tutelle Allemand a été approuvé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) Education avec un financement maximum de 96,352.73 EUR pour une période d'un an. Pour une gestion plus harmonisée de ces fonds, la Campagne Mondiale pour l'Education (GCE) a été désignée comme agent de subvention (Grant agent) de BACKUP Education pour accompagner la coalition nationale pour l'éducation pour Tous du Burkina Faso.

La mise en œuvre du projet a démarré le 1^{er} octobre 2019 et devrait prendre fin officiellement le 30 juin 2020. A cause de la Pandémie à Coronavirus qui a ralenti la mise œuvre des activités, la GIZ a consenti une prolongation de trois mois qui arrive à échéance, le 31 décembre 2020.

Le projet a concerné deux régions à savoir la région de l'Est et celle du Sahel. Le choix de ces deux régions repose sur le fait qu'elles enregistrent non seulement les plus faibles taux d'indicateurs d'accès et de qualité de l'éducation, mais aussi qu'elles sont les plus touchées par les attaques terroristes.

La mise en œuvre du projet a porté sur trois (03) composantes essentielles : (i) l'appropriation des indicateurs du PSEF par les organisations de la Société Civile et le renforcement de leurs capacités sur le contrôle citoyen et le suivi budgétaire de l'éducation ; (ii) la réalisation du contrôle citoyen de l'éducation par les organisations de la Société Civile et les communautés à la base afin de s'assurer de la mise en œuvre des activités du Plan d'Action du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) en lien avec Les indicateurs du PSEF et de l'ODD4 et (iii) le partage des résultats du contrôle citoyen et le plaidoyer pour la prise en compte des propositions et recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD4.

Le présent rapport porte sur la composante n°2 et rend compte des résultats du contrôle citoyen de l'éducation effectué par les structures et organisations membres de la Coalition en collaboration avec les représentants des structures déconcentrées de l'Etat et ceux des collectivités territoriales des deux régions.

Chapitre I. Contexte, objectifs, méthodologie et revue documentaire

Ce chapitre fait une analyse du contexte, décrit les objectifs, présente les résultats attendus et la revue de la littérature et expose la méthodologie adoptée dans la présente recherche.

I.1. Description du contexte, objectifs et résultats attendus

I.1.1. Contexte

Le Burkina Faso à l'instar des autres pays du monde, s'est engagé au forum mondial de l'Education d'Incheon en Mai 2015, à réaliser l'agenda Education 2030. Le Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) prenant en compte le Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base 2012-2021 a été adopté en vue de réaliser l'ODD4 en 2030.

Le suivi de la mise en œuvre du PSEF s'effectue à travers les rencontres des groupes thématiques, du Cadre Partenarial de l'éducation, du Cadre Sectoriel de Dialogue Education Formation et des missions conjointes de suivi des indicateurs du Plan Sectoriel.

Après cinq années de mise en œuvre du PDSEB et de transition vers le PSEF, les statistiques scolaires indiquent que des progrès encourageants ont été réalisés en 2018 dans le domaine de l'accès (4,1% de taux de scolarisation au préscolaire, 90,7% au primaire, 52% au post primaire et 17,6% au secondaire). Toutefois, la qualité de l'éducation demeure critique au regard des scores moyens des acquis scolaires de 2016 en français (50,2 sur 100 au CP2 et 49,1 sur 100 au CM1) et en mathématiques (50,1 sur 100 au CP2 et 28,3 sur 100 au CM1).

Face à cette situation, les organisations de la Société civile qui n'ont cessé d'interpeller les décideurs sur la nécessité d'interroger les stratégies, les approches de planification des activités et le système de suivi évaluation s'inquiètent des risques de non atteinte des objectifs du PSEF en 2030.

Afin de jouer son rôle de veille et assurer le plaidoyer pour la mise en œuvre de l'ODD4, la CN-EPT/BF avec le soutien de l'Initiative Allemande - Backup Éducation s'est engagée à travers le contrôle citoyen à impliquer dans les régions du Sahel et de l'Est, 318 représentants des organisations de la société et des communautés à la base dans le suivi des indicateurs du PSEF qui est le référentiel de l'ODD4 au Burkina Faso.

I.1.2. Objectifs

Objectif global

L'objectif global de cette activité est d'obtenir un dispositif de suivi indépendant de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD4 au Burkina Faso

Objectifs spécifiques

En particulier, il s'agira de/d' :

- renforcer les capacités des acteurs du terrain sur le contrôle citoyen et le suivi budgétaire de l'éducation ;
- recueillir des données sur la manière dont les activités du plan d'action du MENAPLN sont mises en œuvre ;

- élaborer un rapport de synthèse sur le contrôle citoyen de la mise en œuvre des indicateurs du PSEF et du suivi budgétaire de l'éducation.

1.1.3. Résultat attendu

- Le rapport de synthèse sur le contrôle citoyen de la mise en œuvre des indicateurs du PSEF et du suivi budgétaire de l'éducation est élaboré.

I.2. Revue documentaire

La question du suivi de la mise en œuvre des indicateurs du Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF) en lien avec les politiques internationales (Objectifs de Développement Durable) a conduit la CN-EPT/BF à consulter de nombreuses productions de diverses natures. Ce sont d'une part, les documents du cadre d'action Education 2030, de l'ODD4, du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021), du Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) et de la Stratégie de Scolarisation des Elèves des Zones à Forts Défis Sécuritaires (SSDEZFDS 2019-2024). Et d'autre part, des productions scientifiques (ouvrages, thèses, mémoires et articles scientifiques) abordant les questions de l'ODD 4 et de l'éducation au Burkina Faso, des annuaires statistiques et des tableaux de bord de l'éducation (MENA, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019) ; des rapports de missions conjointes de suivi (MCS) du PDSEB et du PSEF (MENA, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019) et des rapports annuels de mise en œuvre et de suivi du PDSEB et du PSEF (MENA, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019). Ces documents présentent les résultats annuels de la situation de l'éducation au Burkina Faso. Le plus souvent, en plus de ces travaux provenant d'organismes publics, certains acteurs de la société civile de l'éducation (Light for The World (2016, 2017), CBM (2016) apportent leur contribution à l'analyse des réalisations nationales dans les différents sous-secteurs de l'éducation.

Ainsi donc, à la lumière de l'analyse de ces différents documents, nous retenons qu'au plan international, le Burkina Faso s'est engagé dans le cadre de l'Agenda Education 2030 à assurer la réalisation de l'ODD4 intitulé « *Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* » d'ici à 2030 à travers les sept cibles suivantes :

→ Cible 4.1 : faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

→ Cible 4.2 : faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

→ Cible 4.3 : faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et un coût abordable.

→ Cible 4.4 : augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

→ Cible 4.5 : éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.

→ Cible 4.6 : faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.

→ Cible 4.7 : faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Pour atteindre ces résultats, le Burkina Faso a élaboré le Plan sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF 2017-2030) qui prend en compte les indicateurs du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB 2012-2021). En raison de la crise sécuritaire, la Stratégie de Scolarisation des Elèves des Zones à Forts Défis Sécuritaires (SSEZDS) 2019-2024 a été élaborée pour assurer la gestion de l'éducation en situation d'urgence. Son adoption vise à assurer la continuité du droit à l'éducation pour permettre à chaque enfant dans le contexte de crise sécuritaire, de bénéficier de son droit à une éducation équitable, inclusive et de qualité dans laquelle les activités d'enseignement/apprentissage se déroulent dans un environnement scolaire sain, protégé pour tous les enfants des zones touchées par la crise sécuritaire avec le soutien et l'accompagnement d'une communauté résiliente.

Plus spécifiquement, l'adoption du Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB) 2012-2021 a pour objectifs :

- d'assurer la scolarisation primaire universelle à l'horizon 2021 et la transition primaire complète et post primaire universelle à l'horizon 2025 afin de faire de l'enseignement de base obligatoire de dix (10) ans une réalité pour toutes les couches sociales, avec une attention particulière pour l'équité du genre et l'inclusion;
- d'améliorer la qualité de l'éducation de base formelle à tous les niveaux ;
- d'alphabétiser et former prioritairement les jeunes de 15-24 ans arrivant sur le marché du travail, conformément aux orientations de la SCADD afin de contribuer d'une part à porter le taux d'alphabétisation à 60% en 2015 dont 60% de femmes et 75% en 2020 dont 60% de femmes et d'autre part, accroître le niveau de qualification des jeunes ;

S'agissant du Plan Sectoriel de l'Education et de la Formation du Burkina Faso, principal référentiel de l'ODD4, il ambitionne de mettre l'accent sur :

- la mise en place des nouveaux curricula de l'éducation de base ;

- le développement de l'enseignement et la formation techniques et professionnels aux niveaux post-primaire et secondaire ;
- l'extension des capacités d'accueil : les infrastructures scolaires ;
- le recrutement d'enseignants en nombre suffisant : le programme présidentiel pour le niveau post-primaire ;
- la maîtrise de la transition entre cycles ;
- le renforcement de la déconcentration et une nouvelle définition des mandats des administrations centrales et déconcentrées ;
- la dotation des services déconcentrés de budgets à la hauteur de leurs missions ;
- la création et le renforcement de capacités pour les structures ;
- l'appui à la décentralisation ;
- la programmation des constructions scolaires et l'allocation des enseignants ;
- les programmes dédiés aux communes prioritaires ;
- l'appui à la scolarisation des filles ;
- la mise en œuvre des politiques d'éducation inclusive ;
- la formation initiale des enseignants ;
- la formation continue et une stratégie renouvelée pour l'encadrement pédagogique ;
- la question complexe du déficit des enseignants scientifiques au post-primaire et au secondaire ;
- l'amélioration du temps scolaire et la disponibilité des intrants essentiels.

Afin de confronter les attentes du PSEF et de l'ODD4 aux réalités, la CN-EPT/BF a réalisé un contrôle citoyen auprès d'acteurs de l'éducation dans les deux régions concernées par la mise en œuvre du projet que sont la région du Sahel et la région de l'Est.

Le contrôle citoyen a porté sur :

- les fonds transférés aux communes ;
- les crédits délégués aux Circonscriptions d'Education de Base ;
- les réalisations d'infrastructures (constructions nouvelles pour l'éducation de base, constructions nouvelles pour l'enseignement secondaire général et d'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP), constructions de nouvelles infrastructures pour l'éducation non formelle (ENF) ;
- le fonctionnement de la cantine scolaire ;
- les indicateurs d'effets de mesure (nombre d'écoles, nombre d'élèves par classe, nombre d'élèves par maître, taux de scolarisation des garçons, taux de scolarisation des filles, taux de redoublement au primaire et au poste primaire, taux d'achèvement au primaire et au post primaire, taux d'abandon au primaire et au post primaire, nombre de tables-bancs par classe) en 2018 et en 2019 ;
- Appréciation des progrès (norme ou moyenne nationale, niveau des indicateurs 2018 et 2019) ;
- Composante 1 - Appui au PSEF (éducation de base et secondaire) via le CAST : Tranche fixe et Tranche variable (dotation, réalisation, taux d'exécution) en 2018 et 2019 ;

- Composante 2 - Actions de renforcement des capacités de contrôles externes (Appui à la chaîne du livre scolaire, Appui à la déconcentration et la décentralisation, Expertises ponctuelles) ;
- Participation à l'élaboration du plan d'action au niveau communal, régional ;
- Participation au suivi/évaluation du plan d'action au niveau communal, régional
- Evolution des taux de scolarisation (effectif au préscolaire, primaire, post primaire, secondaire, Taux brut d'accès en première année, Taux brut de scolarisation, Transition entre cycles et ventilation des effectifs ;
- Appréciation de la situation des écoles touchées par la crise sécuritaire (niveau d'indicateurs 2018 et 2019) ;
- Difficultés rencontrées ;
- Recommandations.

I.3. Méthodologie du contrôle citoyen

La méthodologie a consisté dans un premier temps à travers un atelier de formation à renforcer les capacités de 318 représentants des OSC et des acteurs de l'éducation sur les indicateurs du PSEF, le suivi budgétaire de l'éducation et le contrôle citoyen.

En particulier, la formation a permis aux participants de :

- s'approprier la nomenclature du budget de l'Etat et des collectivités ;
- comprendre le processus d'élaboration du budget de l'éducation au niveau central et au niveau des collectivités ;
- s'approprier les outils de collectes de données du contrôle citoyen avec des exercices pratiques ;
- identifier les données à collecter;
- définir les sources des informations qu'ils auront à collecter, les lieux de collecte de données, d'entrevoir les difficultés susceptibles d'entraver cette démarche et de prévoir les dispositions à prendre pour les contourner.
- clarifier les enjeux importants du contrôle citoyen.

Dans un second temps, les membres des comités communaux et régionaux constitués à cet effet ont procédé à la collecte des données dans les cinquante-deux communes des deux régions de l'Est et du Sahel.

Les données collectées par région ont été examinées par un comité de personnes de ressources et renvoyées dans chacune des deux régions pour validation.

Le comité de personnes de ressources avec l'équipe de la coordination nationale de la Coalition a enfin procédé à l'élaboration du rapport général qui synthétise les contenus des deux rapports régionaux.

Les résultats ainsi obtenus serviront d'évidences pour la Coalition pour renforcer son plaidoyer pour l'amélioration de l'accès, du maintien et de la réussite des élèves à l'école dont particulièrement les filles, les enfants handicapés et les enfants touchés par la crise sécuritaire.

Chapitre II : L'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans les régions de l'Est et du Sahel

II.1. Présentation de la région de l'Est

La région de l'Est est l'une des treize (13) régions administratives que compte le Burkina Faso. Elle couvre les provinces du Gourma, de la Gnagna, de la Tapoa, de la Komondjari et de la Kompienga. La région de l'Est est limitée au Nord par la région du Sahel, au Sud par le Togo et le Benin, à l'Est par le Niger, à l'Ouest par les régions du Centre Est et du Centre Nord.

Elle couvre une superficie de 46 694 km², soit environ 17 % du territoire national.

II.1.1. La situation des principaux indicateurs de l'éducation

Dans la région de l'Est du Burkina Faso, la situation de crise a impacté sur les indicateurs au niveau du secteur de l'éducation.

II.1.1.1 État de l'éducation préscolaire

La situation de l'éducation préscolaire se présente comme suit :

Tableau 1 : Population préscolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe dans la région de l'Est

Région	Sexe	Population préscolarisable en 2018/2019	Population préscolarisée en 2018/2019	Taux de préscolarisation en %		Taux d'accroissement moyen en %
				2017/2018	2018/2019	
Est	Filles	96 560	1 303	1,1	1,3	1,20
	Garçons	101 936	1 382	1,1	1,4	1,25
	Ensemble	198 496	2 685	1,1	1,4	1,25

Source : MENAPLN, 2019.

On note avec le tableau 1 que le taux d'évolution est respectivement de 1,1% et 1,4 pour la région de l'Est entre 2018 et 2019 est a été croissante puisqu'il est passé respectivement de 4,1% à 5,2% contre. Dans cette région, la parité entre filles et garçons est légèrement en faveur des garçons avec 1,4% contre 1,3% pour les filles en 2019.

Tableau 2 : Répartition des auditeurs par sexe selon le système et la section dans la région de l'Est en 2019

Régions	Sexe	Total Système formel	Total système non formel	Total
Est	Filles	1 088	8	1 096
	Garçons	1 166	9	1 175
	Ensemble	2 254	17	2 271

Source : MENAPLN, 2019.

En 2019, la région de l'Est accueillait au préscolaire 2 271 auditeurs dans les CEEP et les maternelles dont 1 175 filles et 1 096 garçons contre 91 652 auditeurs au niveau national soit 2,15% des enfants inscrits au préscolaire au Burkina Faso au cours de 2019 dans la région de l'Est.

Tableau 3 : Ratio auditeurs /salle d'activités par statut de la structure selon la section dans la région de l'Est

Régions	Statut	Ratio moyen en 2019
Est	Communautaire	36
	Privé	26
	Public	38
	Ensemble	32
National	Communautaire	48
	Privé	27
	Public	45
	Ensemble	32

Source : MENAPLN, 2019

Dans la région de l'Est, en 2019, les données disponibles indiquent que le ratio auditeurs/salle d'activités préscolaires reste dans l'ensemble comparable aux données nationales surtout dans le système formel en raison de 32 auditeurs par salle.

Les structures publiques accueillent beaucoup plus d'auditeurs (38) contre 26 pour les structures privées.

II.1.1.2. État de l'enseignement primaire et l'éducation non formelle dans la région de l'Est.

L'état de l'enseignement primaire et l'éducation non formelle dans la région de l'Est indique des évolutions disparates.

Tableau 4 : Évolution du nombre des écoles primaires dans la région de l'Est

Province	Statut	Années	
		2018	2019
Gnagna	Publics	361	372
	Privées	22	22
	Total	383	394
Gourma	Publics	301	259
	Privées	43	40
	Total	344	299
Komonjari	Publics	112	40
	Privées	3	2
	Total	115	42
Kompienga	Publics	74	65
	Privées	2	3
	Total	76	68
Tapoa	Publics	324	312
	Privées	25	20
	Total	349	332
Total région de l'Est	Publics	1172	1048
	Privées	95	87
	Total	1267	1135
National	Publics	11 538	11 266
	Privées	3 792	4 079
	Total	15 330	15 345

Sources : MENAPLN, 2019

Le tableau 4 ci-dessus laisse apercevoir un impact négatif réel de la crise sécuritaire sur le fonctionnement des établissements scolaires de la région de l'Est. En effet, dans la région, les chiffres disponibles montrent une baisse du nombre des écoles primaires de 2018 à 2019 respectivement de 1267 écoles à 1135 écoles contre le niveau national où on dénombre 15 330 écoles en 2018 et 15 345 en 2019. Si les chiffres régionaux donnent une tendance à la baisse, il faut relever des disparités selon les provinces et les statuts des établissements.

Toutes les 05 provinces ont été touchées négativement et à des degrés différents par les effets de la crise sécuritaire notamment les déplacements massifs des populations et la fermeture de certaines écoles. La province de la Komandjari semble être la plus touchée en ce sens qu'elle a enregistré 73 écoles fermées en 2019 soit 63,47% des écoles de 2018 contre une (01) école fermée en 2018. Comparativement au niveau national, les écoles fermées dans la région de l'Est sont imputables notamment à la crise sécuritaire.

Tableau 5 : Enseignants du primaire dans la région de l'Est

Provinces de la Région	Sexe des enseignants	Année	
		2018	2019
Total Gnagna	H	977	1017
	F	650	679
	TOTAL	1627	1696
Total Gourma	H	806	733
	F	1009	1046
	TOTAL	1815	1779
Total Komondjari	H	405	140
	F	280	133
	TOTAL	685	273
Total Komienga	H	344	330
	F	185	154
	TOTAL	529	484
Total Tapoa	H	895	923
	F	455	522
	TOTAL	1350	1445
Total Région	H	3427	3143
	F	2579	2534
	TOTAL	6006	5677

Source : MENAPLN, CNEPT/BF, 2017, 2018 et 2019.

Le tableau ci-dessus fait ressortir des baisses à tous les niveaux du nombre d'enseignants exerçant dans les provinces de la région de l'Est. Cette baisse est constatée aussi bien chez les enseignantes que chez les enseignants. On dénombre au total 5677 enseignants et enseignantes en 2019 contre 6006 enseignants et enseignantes en 2018, soit une baisse de plus de 300 enseignants.

La province de la Komondjari est la plus concernée. De 685 exerçant en 2018, il n'y avait que 273 enseignants et enseignantes en poste en 2019 soit une baisse de 412 enseignants représentant 60,14% de l'effectif des enseignants en 2018.

Tableau 6 : Evolution des élèves au primaire dans la région de l'Est

Provinces de la région	Sexe	Années	
		2018	2019
Total Gnagna	H	30638	32697
	F	29659	31373
	TOTAL	60297	64070
Total Gourma	H	31055	29786
	F	28803	28469
	TOTAL	59858	58255
Total Komondjari	H	5883	2593
	F	5518	2460
	TOTAL	11401	5053
Total Kompienga	H	10570	9714
	F	8773	8134
	TOTAL	19343	17848
Total Tapoa	H	33601	33755
	F	28053	28956
	TOTAL	61654	62711
Total région	H	111747	108545
	F	100806	99392
	TOTAL	212553	207937

Source : MENAPLN, CNEPT/BF, 2017, 2018 et 2019.

Globalement, on constate une baisse du nombre d'élèves fréquentant les écoles primaires de la région de l'Est. De 212 553 élèves en 2018, la région ne disposait que de 207937 élèves en 2019 soit une baisse 2,17% des effectifs du primaire entre les deux années représentant des déperditions d'environ 4616 élèves.

La baisse des effectifs est beaucoup perceptible dans la province de la Komondjari qui a connu une chute de 11401 élèves scolarisés en 2018 à 5053 élèves scolarisés en 2019 soit une baisse drastique de plus de la moitié des effectifs de 2018 (6 348) soit 55,68% des élèves.

II.1.1.3. L'état de l'enseignement post-primaire et secondaire dans la région de l'Est

Dans la région de l'Est, l'enseignement post-primaire et secondaire n'a pas échappé aux effets de la crise sécuritaire au Burkina Faso.

Tableau 7 : État des effectifs du post-primaire et du secondaire en 2018 et 2019

Echelon administratif	Sexe	Années	
		2018	2019
Région de l'Est	H	30 742	23 358
	F	6 522	19 501
	TOTAL	37 264	42 859
NATIONAL	H	353 667	383 807
	F	334 401	377 715
	TOTAL	688 068	761 522

Source : MENAPLN, CNEPT/BF, 2017, 2018 et 2019.

Les données disponibles de 2018 et 2019 sur les enseignements post-primaire et secondaire dans la région de l'Est laissent une progression des effectifs scolarisés dans ces deux ordres d'enseignement. Au niveau des filles, les effectifs ont presque triplés passant de 6 522 élèves filles en 2018 à 19 501 en 2019.

II.1.2. Analyse de l'état budgétaire dans la région de l'Est

L'analyse de l'état du budget dans la région de l'Est tient compte des ressources transférées, des réalisations physiques, des réhabilitations, de la fonctionnalité des cantines scolaires, au cours de la période concernée.

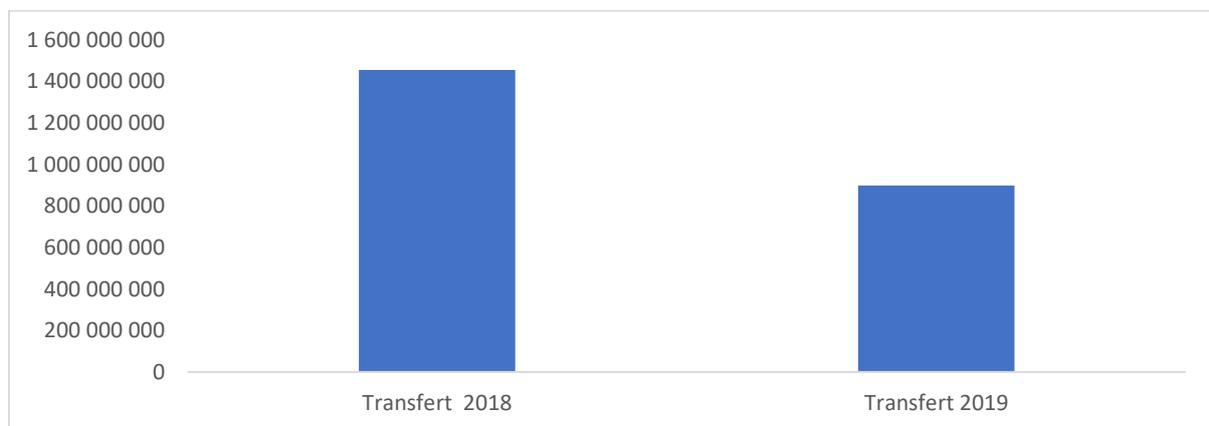
II.1.2.1. Les ressources transférées dans le domaine de l'éducation

Le financement public du secteur de l'éducation au Burkina Faso se fait à travers deux principales sources. Il s'agit :

- Du budget de l'Etat,
- Des budgets des collectivités territoriales.

En rappel, les compétences du domaine de l'enseignement primaire et post-primaire est transférées sont transférés aux communes. Pour permettre à ces dernières d'assurer la prise en charge de ces compétences, des ressources financières leur sont transférées chaque année à partir du budget de l'Etat.

Graphique 1 : Les montants des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région de l'Est en 2018 et 2019



Source : Données enquête

Pour financer la réalisation des activités d'éducation dans les communes de la région de l'Est, l'Etat leur a transféré des ressources financières destinées principalement :

- à l'acquisition des fournitures scolaires et consommables spécifiques pour le fonctionnement des écoles ;
- à l'acquisition des vivres pour les cantines scolaires ;
- à la réhabilitation des infrastructures éducatives ;
- aux constructions de nouvelles infrastructures éducatives ;
- à l'équipement des salles de classe en mobiliers scolaires.

Ainsi, un montant de 1,455 milliards a été transféré au profit des communes de la région de l'Est dans le domaine de l'éducation en 2018. En 2019, ce montant s'est chiffré à 899,19 millions de

FCFA soit une baisse de 38,2% par rapport à 2018. La diminution du montant constatée en 2019 des ressources transférées s'explique par le contexte sécuritaire difficile ayant occasionné la fermeture d'un certain nombre d'écoles.

Graphique 2 : Les taux d'exécution financière des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région de l'Est en 2018 et 2019

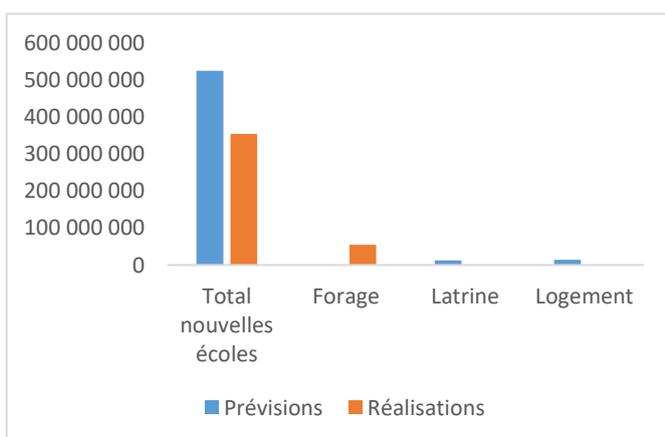


Source : Données d'enquête, mars 2020

Les ressources financières transférées aux communes de la région de l'Est ont connu un taux d'exécution très faible en 2018 et 2019. En effet, le taux d'exécution financière de ces ressources s'est situé à 33,57% et 33,61% respectivement en 2018 et 2019. Ce qui s'explique par le contexte sécuritaire difficile dénotant des difficultés énormes rencontrées dans l'exécution de ces ressources. Il s'agit entre autres :

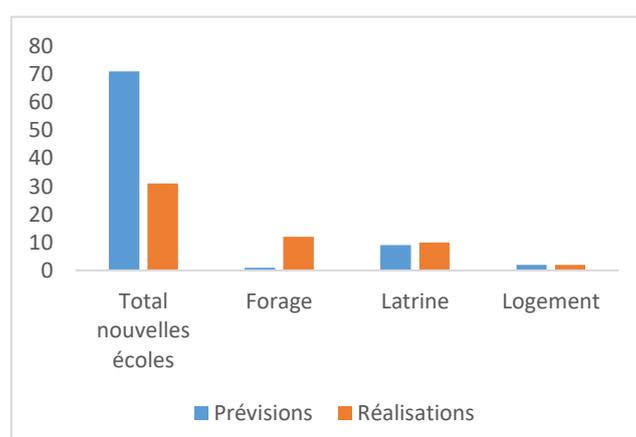
- des positionnements tardifs des ressources dans les comptes des communes ;
- des retards dans l'exécution des marchés publics ;
- de l'aggravation de la situation sécuritaire ;
- de l'abandon des chantiers ;

Graphique 4 : Dépenses prévues et effectuées pour les nouvelles constructions scolaires en 2018 dans la région



Source : Données de l'enquête, mars 2020

Graphique 3 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2018 dans la région

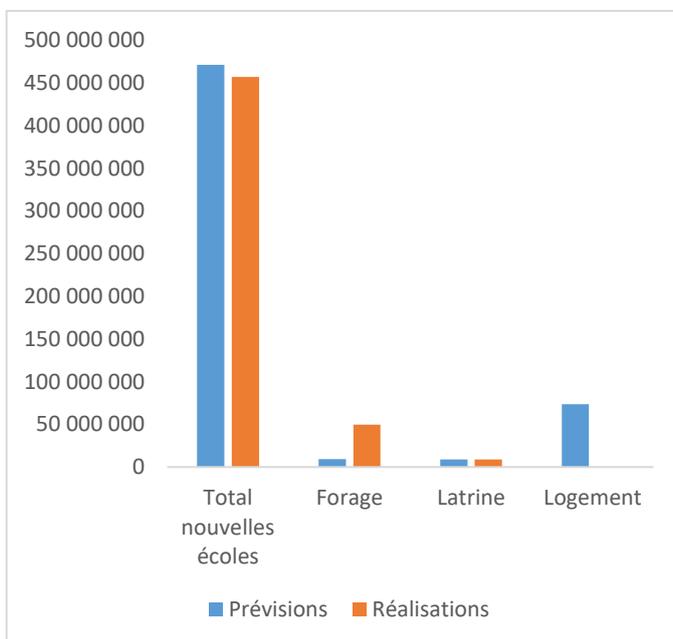


L'analyse des graphiques ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues en 2018 pour les constructions de nouvelles infrastructures scolaires (salles de classe, forages, latrines et logements) dans la région de l'Est, est de l'ordre de 552,1 millions de FCFA. Ce montant a été exécuté à 408,52 millions FCFA soit un taux d'exécution financière satisfaisant de 74%.

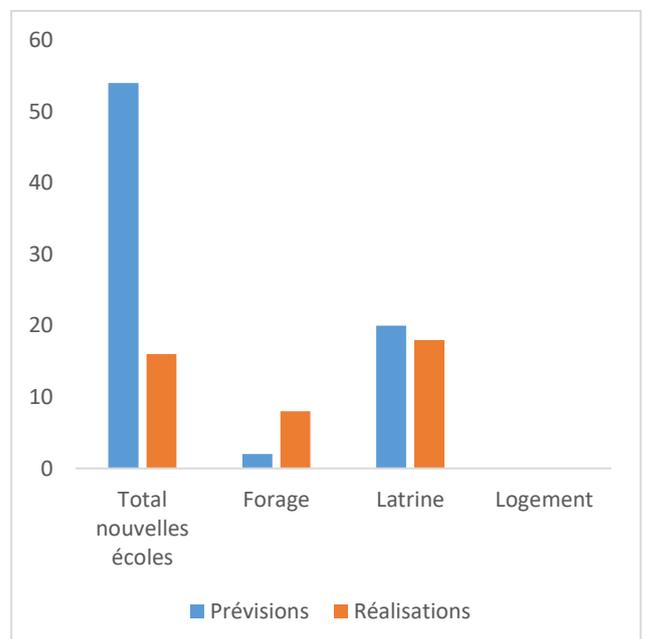
Ces ressources ont été allouées à 95,09% à la construction de nouvelles écoles tout type confondu dans la région de l’Est. Cela a permis de construire 31 nouvelles écoles sur 71 prévues en 2018 dans ladite région.

Pour ce qui est de la construction des forages, un montant de 54,38 millions FCFA y a été consacré. Cela a permis d’obtenir la construction effective de 12 forages sur une prévision d’un forage à réaliser en 2018 pour les écoles de la région. Pour ce qui concerne la construction des latrines dans les écoles, il a été prévu un montant de 12,7 millions FCFA qui a permis de construire 10 latrines.

Graphique 6 : Dépenses prévues et réalisées pour les nouvelles constructions scolaires en 2019 dans la région



Graphique 5 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2019 dans la région



Source : Données d’enquête, mars 2020

L’analyse des graphiques ci-dessus, indique que l’ensemble des ressources prévues en 2019 pour les constructions de nouvelles infrastructures scolaires (salles de classe, forages, latrines et logements) dans la région de l’Est, est de l’ordre de 563,35 millions de FCFA enregistrant une hausse de 2,03% par rapport aux prévisions de 2018. Le montant exécuté s’élève à 515,82 millions FCFA soit un taux d’exécution financière de 91,56%. Ces ressources ont été allouées à 83,61% à la construction de nouvelles écoles tout type confondu dans la région de l’Est en 2019. Cela a permis de construire 16 nouvelles écoles tout type confondu sur 54 prévues en 2019 dans ladite région.

Pour ce qui est de la construction des forages, un montant de 9,5 millions FCFA y a été consacré en 2019 dans la région. Au niveau de la réalisation, il ressort un montant exécuté d’environ 49,66 millions FCFA. Ce montant a permis de réaliser 8 forages en 2019 sur une prévision de 2 forages à réaliser la même année.

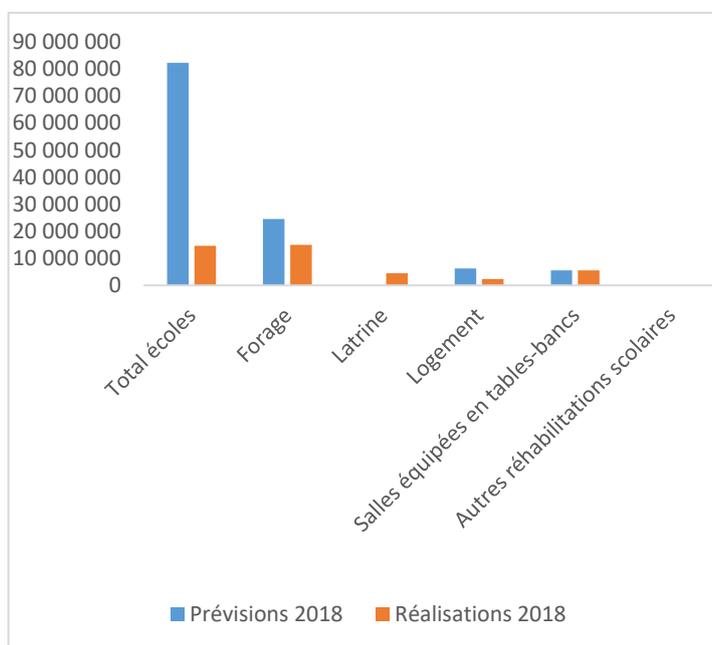
Pour ce qui concerne la construction des latrines dans les écoles, il a été prévu en 2019 un montant de 9,06 millions FCFA, l’exécution s’est affichée à 9,05 millions FCFA, soit un taux

d'exécution financière de 99,88% qui a permis de construire 18 latrines en 2019 pour les écoles de la région de l'Est sur une prévision de 20 latrines à construire. Les constructions de nouvelles infrastructures scolaires dans la région de l'Est en 2019 ont mis la priorité sur les salles de classe. La réalisation des autres types d'infrastructures a connu un niveau d'effectivité intéressante (en dehors des logements d'enseignants). Cette situation s'explique par la non maîtrise de la gestion des logements d'enseignants par les autorités communales dans cette zone.

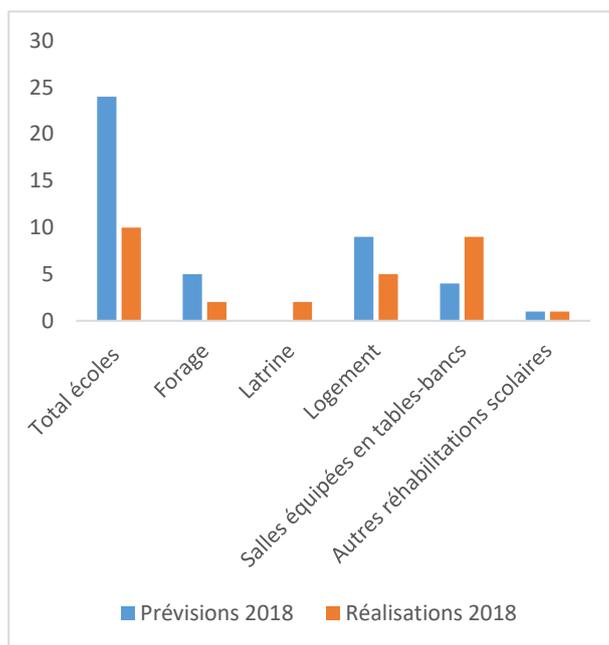
II.1.2.3. Les dépenses pour les réhabilitations des infrastructures éducatives

Les dépenses pour les réhabilitations infrastructures éducatives dans la région de l'Est ont varié en 2018. Le graphique ci-dessous revient sur les réalisations des types de salles de classe.

Graphique 8 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2018



Graphique 7 : Nombre prévu et réalisé des infrastructures scolaires en 2018



Source : Données d'enquête, mars 2020

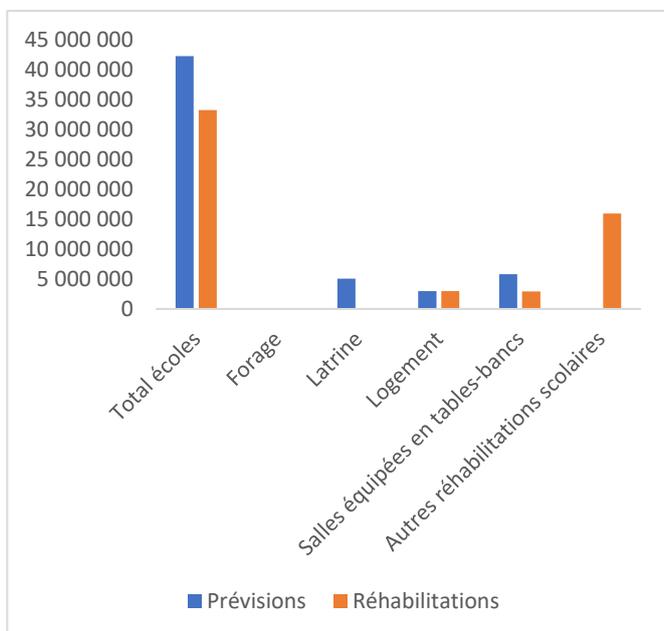
L'analyse des graphes ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues dans la réhabilitation de forages dans les écoles sont de l'ordre de 24,5 millions de FCFA. Ce montant a été exécuté à 15 millions FCFA permettant de réhabiliter 2 forages sur 5 prévus dans les écoles de la région de l'Est.

Pour ce qui est de la réhabilitation des latrines, aucun montant n'a été prévu, cependant, on constate une exécution de 4,5 millions FCFA. Ce montant exécuté a permis d'obtenir la réhabilitation effective de 2 latrines sur aucune prévision en 2018 pour les écoles de la région.

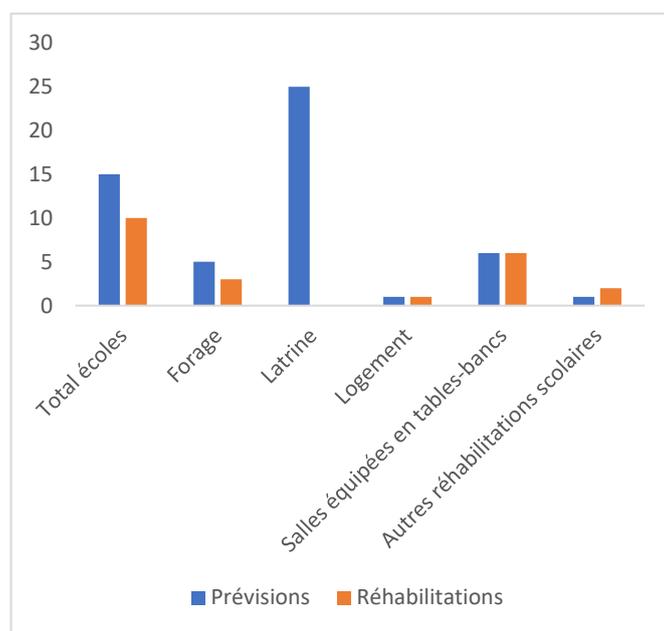
Pour ce qui concerne les équipements des salles en tables bancs, pour les écoles de la région de l'Est, il a été prévu un montant de 5,56 millions de FCFA entièrement exécuté. Ce montant a permis d'équiper 9 salles de classe en tables-bancs sur une prévision de 4 salles à équiper en 2018 pour toute la région de l'Est. Les réhabilitations des infrastructures scolaires dans la région de l'Est en 2018 ont mis la priorité sur les salles de classe et l'équipement des salles de classe.

Par contre, la réhabilitation des forages, des logements d'enseignants et des latrines n'ont pas bénéficié de la même attention en 2018 dans la région.

Graphique 10: Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2019



Graphique 9 : Nombre des infrastructures scolaires prévues et réalisées en 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des graphes ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues pour la réhabilitation des infrastructures scolaires de la région de l'Est sont de l'ordre de 56,16 millions de FCFA en 2019. Ce montant a été exécuté à 55,22 millions FCFA affichant un taux d'exécution financière de 98,32%. Les ressources exécutées concernent principalement la réhabilitation des salles de classe, les autres réhabilitations scolaires, les logements d'enseignants et l'équipement des salles de classe en tables-bancs. Ainsi, pour l'année 2019, dix (10) écoles, trois (03) forages et un (01) logement d'enseignant ont été réhabilités dans la région. De plus, six (06) salles de classe ont été équipées en tables-bancs en 2019 pour toute la région de l'Est.

On remarque que le taux d'exécution des ressources budgétaires allouées à la réhabilitation des infrastructures scolaires est très satisfaisant pour l'année 2019. Cette situation s'explique par une accalmie de l'insécurité dans cette partie du pays dans la même année.

II.2. Présentation de la région du Sahel

La Région du Sahel a été consacrée par la loi N°2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions. Située à l'extrême nord du pays entre les 13° et 15° parallèles nord, elle s'étend sur 36.166 km² soit 13,2 % du territoire national.

Elle est limitée au Nord par la République du Mali, au Nord-est par la République du Niger, au Sud par les régions de l'Est et du Centre Nord, et à l'Ouest par la région du nord. La région du Sahel dans ses limites internationales, partage plus de 1500 Km de frontière avec le Mali et le Niger.

Depuis 1975, deux découpages administratifs ont été réalisés dans la région du Sahel. L'ancien département du Sahel (1975) qui regroupait les sous-préfectures de Dori, de Gorom-Gorom et de Djibo a vu ses entités préfectorales transformées en 1985 en provinces du Séno, de l'Oudalan et du Soum.

Ensuite, en 1996, la province du Séno a été découpée en deux entités, le département de Sebba est devenu le chef-lieu de la province du Yagha. Les limites actuelles des provinces correspondent toujours aux anciennes limites administratives, ce qui facilite les analyses historiques.

La Région du Sahel est la 2ème plus vaste du pays après celle de l'Est et compte six cent quatre-vingt-sept (687) villages répartis dans vingt-six (26) départements regroupés autour de quatre (04) provinces que sont l'Oudalan, le Séno, le Soum et le Yagha. Parmi les vingt-six (26) communes de la région, on dénombre quatre (04) communes urbaines (Djibo, Dori, Gorom-Gorom, Sebba) et vingt-deux (22) communes rurales.

II.2.1. La situation des principaux indicateurs de l'éducation dans la région

II.2.1.1 État de l'éducation préscolaire dans la région

Dans la région du Sahel, la question de l'éducation devient de plus en plus préoccupante au regard des indicateurs. Le tableau 7 suivant fait la situation des populations pré scolarisables, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe

Tableau 8 : Population pré scolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe

Régions /Provinces	Sexe	Population préscolarisable en 2017/2018	Population préscolarisée en 2018/2019	Taux de préscolarisation en %
Sahel	Filles	70 369	1 184	1,7
	Garçons	74 743	1 282	1,7
	Ensemble	145 112	2 466	1,7
National	Filles	991 571	51 729	5,2
	Garçons	1 038 112	53 756	5,2
	Ensemble	2 029 683	105 485	5,2

Source : MENAPLN, 2019.

On note avec le tableau 8 qu'en 2019, la population pré scolarisable dans la région du Sahel était de 145 112 d'enfants dont 2 466 préscolarisés avec un taux de préscolarisation de 1,7 %.

Tableau 9 : Répartition des auditeurs par sexe selon le système et la section dans la région du Sahel en 2019

Régions	Sexe	Système formel				Système non formel			
		Petite section	Moyenne section	Grande section	Total	Petite section	Moyenne section	Grande section	Total
Sahel	Filles	218	247	152	617	261	137	169	567
	Garçons	254	265	160	679	270	164	169	603
	Ensemble	472	512	312	1 296	531	301	338	1 170
National	Filles	14 049	15 301	12 322	41 672	3 653	3 131	3 273	10 057
	Garçons	14 471	16 343	12 947	43 761	3 553	3 088	3 354	9 995
	Ensemble	28 520	31 644	25 269	85 433	7 206	6 219	6 627	20 052

Source : MENAPLN, 2019.

La répartition des auditeurs par sexe laisse apparaître une domination des garçons sur les filles dans le système formel et une prédominance des filles sur les garçons dans le système non formel. Dans le premier cas on dénombrait 41 672 filles contre 43 761 garçons en 2019. Alors qu'au niveau du système non formel, il y a 10 057 filles contre 9 995 garçons inscrits dans les structures préscolaires au Sahel.

Tableau 10 : Ratio auditeurs /salle d'activités par statut de la structure selon la section dans la région du Sahel

Régions	Statut	Petite section	Moy. section	Grande section	Petite et Moy.	Petite et Grande	Moy. et Grande	Petite+Moy .+Grande	Ratio moyen %
Sahel	Communautaire	89	60	68	NA	NA	NA	NA	73
	Privé	41	36	35	NA	NA	NA	NA	38
	Public	50	58	48	NA	NA	NA	NA	52
	Ensemble	63	54	54	NA	NA	NA	NA	57
National	Communautaire	41	33	33	55	58	57	73	48
	Privé	25	28	26	27	38	29	44	27
	Public	41	50	42	30	54	47	82	45
	Ensemble	29	32	29	34	48	35	64	32

Source : MENAPLN, 2019, Annuaire statistique du préscolaire.

Les données disponibles indiquent que le ratio auditeurs/salle d'activités préscolaires reste dans l'ensemble supérieur aux données nationales surtout dans le système formel. Ce sont en réalité des situations de surpeuplement des classes préscolaires.

En effet, 57 auditeurs par salle en moyenne contre 32 auditeurs par salle au niveau de la moyenne nationale.

A l'intérieur de la région, les structures publiques ont le plus haut ratio auditeurs / salle d'activités. Ensuite suivent les structures communautaires et privés.

II.2.2. Analyse de l'état budgétaire dans la région du Sahel

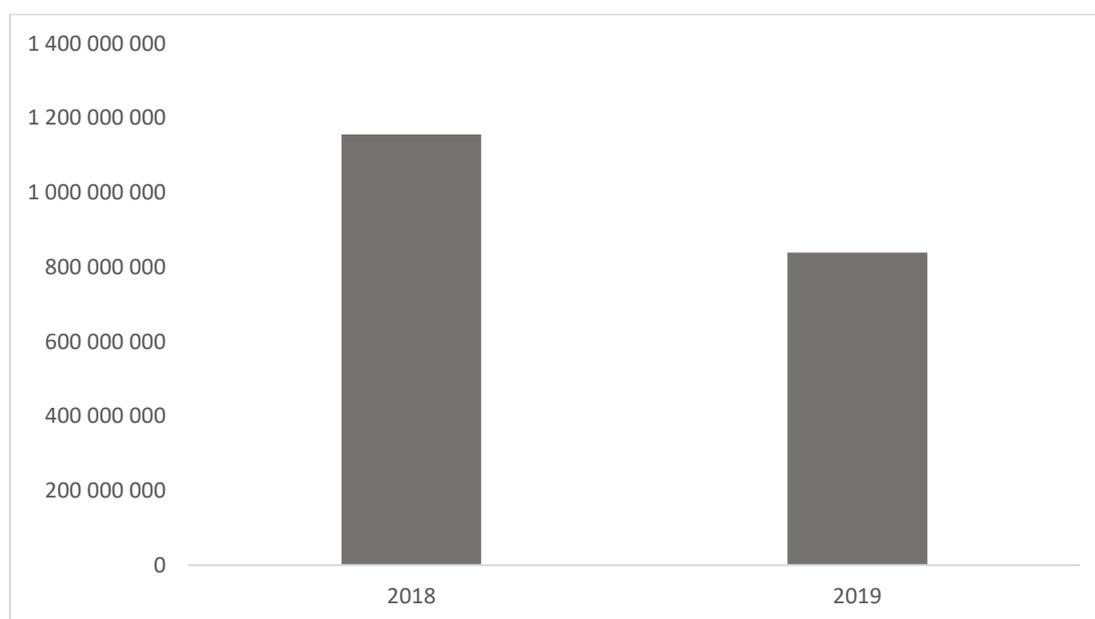
II.2.2.1 Analyse des ressources transférées dans le domaine de l'éducation

Le financement public du secteur de l'éducation au Burkina Faso se fait à travers deux principales sources. Il s'agit :

- du budget de l'Etat,
- des budgets des collectivités territoriales.

En rappel, les compétences du domaine de l'enseignement primaire et post-primaire est transférées sont transférés aux communes. Pour permettre à ces dernières d'assurer la prise en charge de ces compétences, des ressources financières leur sont transférées chaque année à partir du budget de l'Etat.

Graphique 11 : Les montants des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région du Sahel en 2018 et 2019



Source : Données enquête, mars 2020

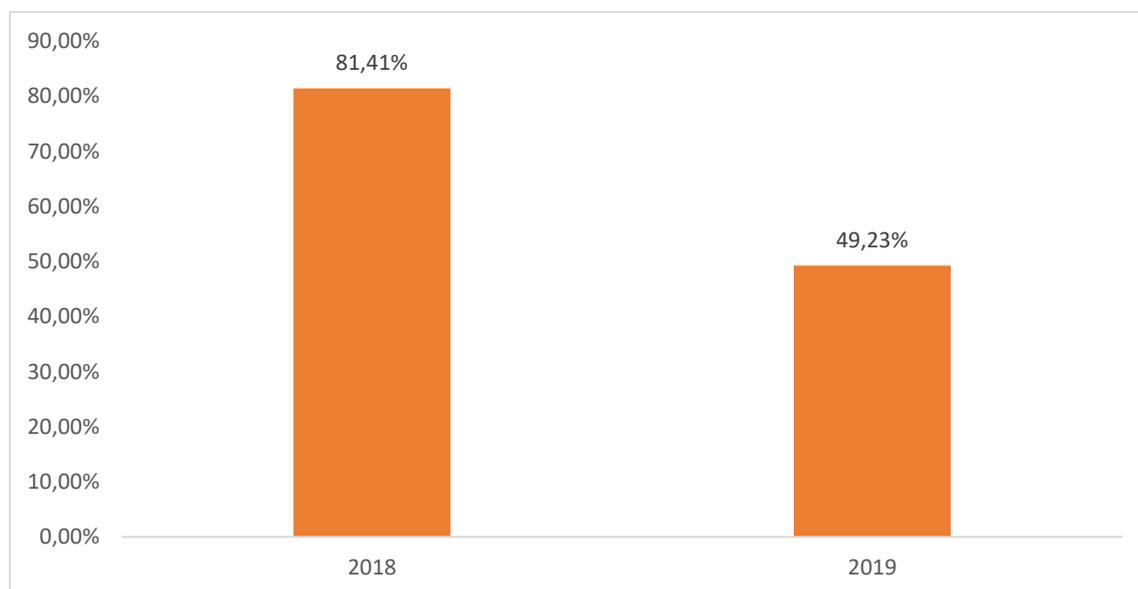
Pour financer la réalisation des activités d'éducation dans les communes de la région du Sahel, l'Etat a transféré des ressources financières. Ces ressources sont destinées principalement :

- à l'acquisition des fournitures scolaires et consommables spécifiques pour le fonctionnement des écoles ;
- à l'acquisition des vivres pour les cantines scolaires ;
- à la réhabilitation des infrastructures éducatives ;
- à la construction de nouvelles infrastructures éducatives
- à l'équipement des salles de classe en mobiliers scolaires.

Ainsi, un montant de 1,156 milliards a été transféré au profit des communes de la région du Sahel dans le domaine de l'éducation en 2018. En 2019, ce montant s'élève à 839,01 millions de FCFA soit une baisse de 27,42% par rapport à 2018. Cette diminution en 2019 pourrait

s'expliquer par le contexte sécuritaire difficile ayant occasionné la fermeture d'un certains nombre d'écoles.

Graphique 12 : Les taux d'exécution financière des ressources transférées en faveur de l'éducation aux communes de la région du Sahel en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête

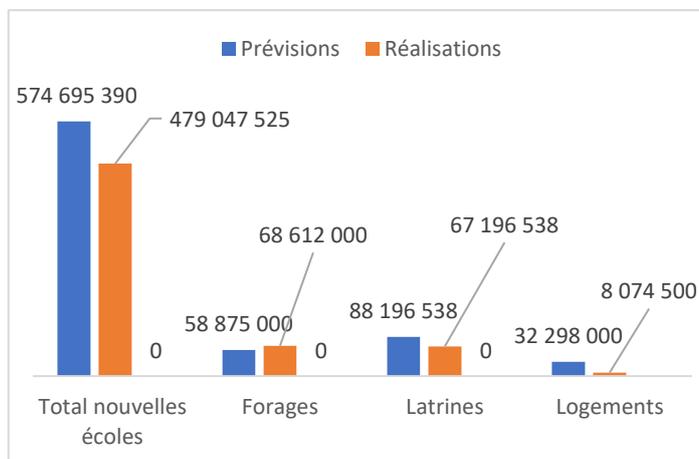
En 2018, les ressources financières transférées aux communes de la région ont connu un taux d'exécution se situant à 81,41%. Par contre, ce taux n'est que de 49,23% en 2019 dénotant des difficultés énormes rencontrées dans l'exécution de ces ressources. Il s'agit entre autres :

- de l'abandon des chantiers,
- des positionnements tardifs des ressources dans les comptes des communes ;
- des retards dans l'exécution des marchés publics ;
- de l'aggravation de la situation sécuritaire ;
- etc...

II.2.2.2 Analyse des dépenses pour la construction de nouvelles infrastructures éducatives

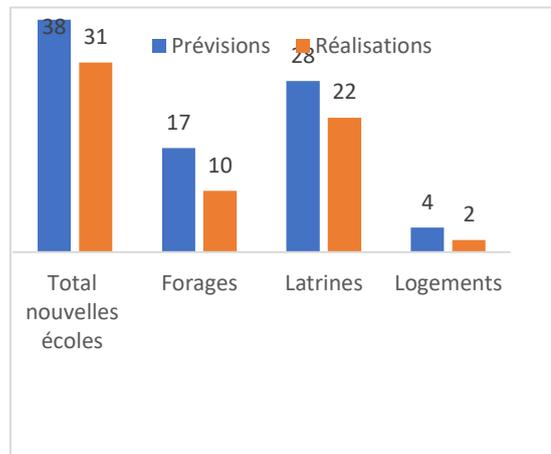
La région du Sahel a bénéficié en 2018 et 2019 de transferts financiers de l'Etat pour la réalisation d'infrastructures scolaires. Les graphiques ci-dessous présentent la situation des ressources budgétaires en termes de dotations et d'exécutions.

Graphique 14 : Dépenses prévues et effectuées pour les nouvelles constructions scolaires en 2018 dans la région



Source : Données d'enquête, mars 2020

Graphique 13 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2018 dans la région



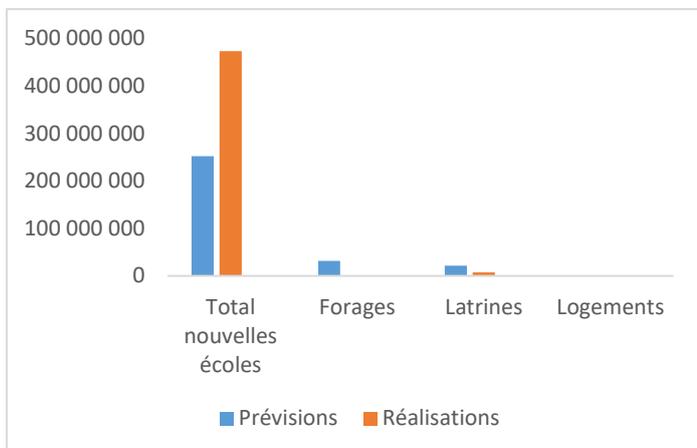
L'analyse des graphes ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues en 2018 pour les constructions de nouvelles infrastructures scolaires (salles de classe, forages, latrines et logements) dans la région est de 754,06 millions de FCFA. Ce montant a été exécuté à hauteur de 614,85 millions FCFA soit un taux d'exécution financière de 81,53%. 76,21% de ces ressources ont été allouées à la construction de nouvelles écoles. Ainsi, 31 nouvelles écoles sur 38 prévues ont été réalisées.

Pour la construction des forages, un montant de 68,61 millions FCFA y a été consacré. Ce qui a permis d'obtenir la construction effective de 10 forages sur une prévision de 17 forages.

Pour ce qui concerne la construction des latrines dans les écoles, il a été prévu un montant de 88,19 millions FCFA. L'exécution financière s'élève à 67,19 millions FCFA avec un taux d'exécution de 76,18%. Ce qui a permis de construire 22 latrines sur une prévision de 28 latrines.

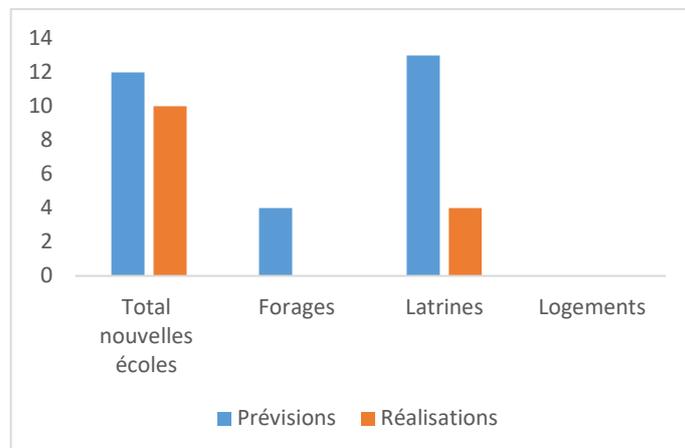
L'analyse des graphes 15 et 16 ci-dessous, indique que les réalisations physiques de 2019 sont en deçà des prévisions. Cependant, on constate que les dotations de ressources pour la construction de nouvelles salles de classe sont inférieures aux exécutions financières y relatives. Cette situation s'expliquerait par les nombreux reports des crédits transférés pour les constructions des écoles au niveau des communes dû à des retards d'exécutions des années antérieures. L'analyse fait ressortir que dans toute la région du Sahel, 4 latrines ont été effectivement réalisées en 2019 sur une prévision de 13 latrines à construire. Les constructions de nouvelles infrastructures scolaires dans la région ont mis la priorité sur les salles de classe. La réalisation des autres types d'infrastructures n'a pas été effective (en dehors des latrines) même si des ressources leurs ont été consacrées. Cette situation pourrait s'expliquer par l'accentuation du contexte sécuritaire difficile dans cette zone en 2019.

Graphique 15 : Dépenses prévues et réalisées pour les nouvelles constructions scolaires en 2019 dans la région



Source : Données d'enquête, mars 2020

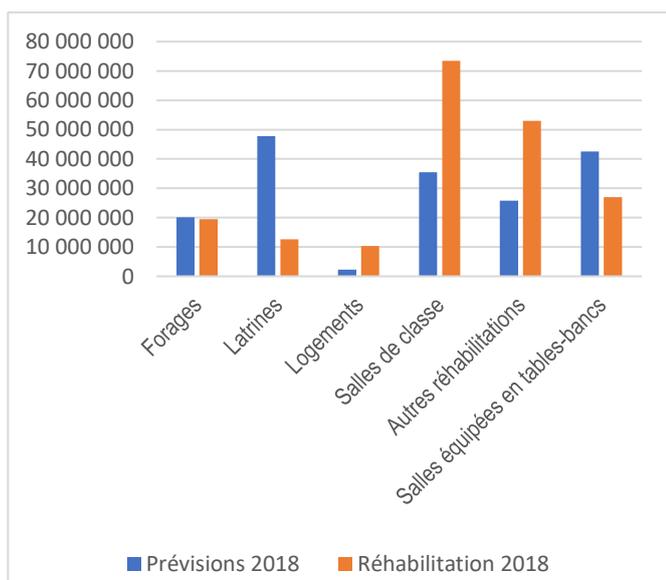
Graphique 16 : Nombre de nouvelles constructions scolaires prévues et réalisées en 2019 dans la région



II.2.2.3 Analyse des dépenses pour les réhabilitations infrastructures éducatives en 2018 et 2019

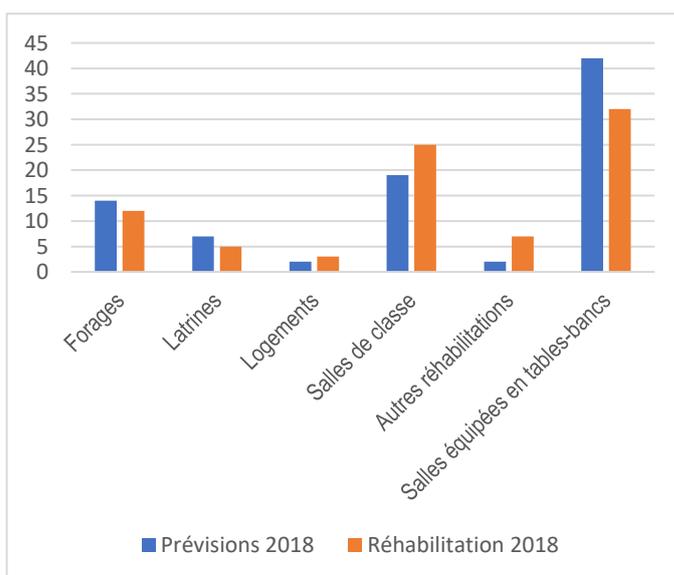
La région du Sahel a bénéficié de transferts de ressources budgétaires pour les réhabilitations d'infrastructures éducatives ainsi que pour l'équipement des salles de classes en tables-bancs. Cette section traite de l'analyse de ces dépenses sur la période 2018 et 2019.

Graphique 18 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2018



Source : Données d'enquête, mars 2020

Graphique 17 : Nombre prévu et réalisé des infrastructures scolaires en 2018



L'analyse des graphes ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues dans la réhabilitation de forages dans les écoles sont de l'ordre de 20,1 millions de FCFA. Ce montant

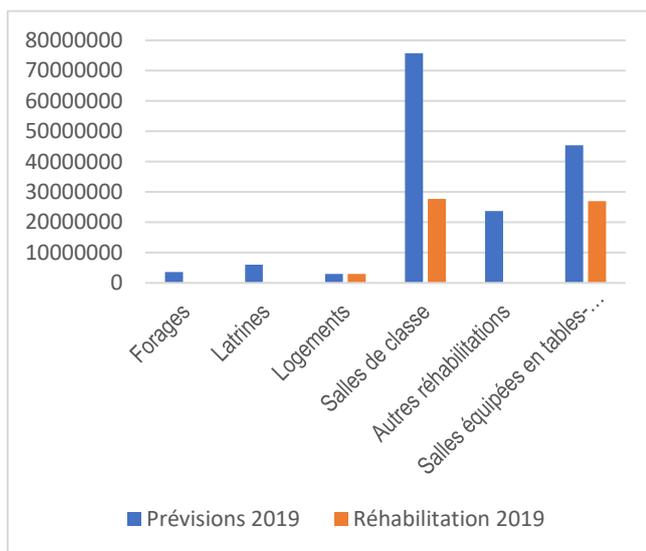
a été exécuté à 19,5 millions FCFA permettant de réhabiliter 12 forages sur 14 prévus dans les écoles de la région du Sahel.

Pour ce qui est de la réhabilitation des latrines, un montant de 47,76 millions a été prévu avec seulement une exécution financière de 12,58 millions FCFA soit 26,34% de taux d'exécution. Ce qui a permis d'obtenir la réhabilitation effective de 5 latrines sur une prévision de 7 latrines en 2018 pour les écoles de la région. On note une certaine incohérence entre les ressources budgétaires et le nombre de latrines surtout dans la prévision.

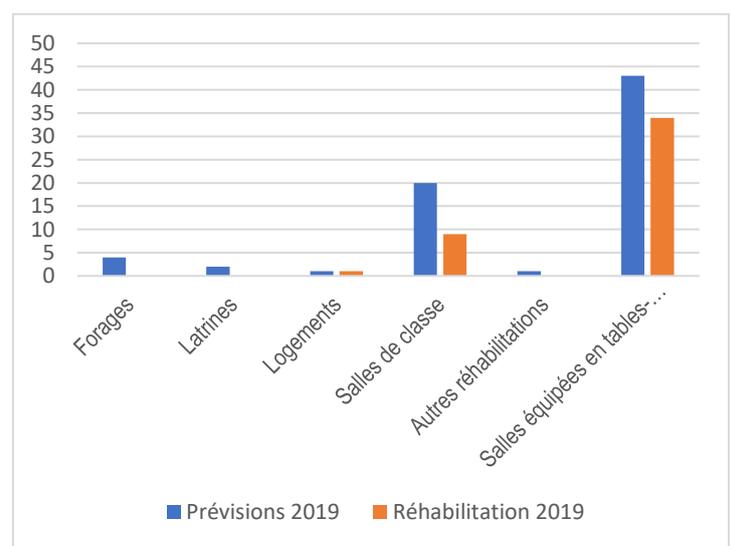
Pour ce qui concerne les équipements des salles en tables bancs, pour les écoles de la région du Sahel, il a été prévu un montant de 42,5 millions de FCFA dont 27 millions ont été exécutés. Ce montant a permis d'équiper 32 salles de classe en tables-bancs sur une prévision de 42 salles à équiper en 2018 pour toute la région du Sahel.

Les réhabilitations des infrastructures scolaires dans la région en 2018 ont mis la priorité sur les salles de classe, l'équipement des salles de classe et la réhabilitation des forages. Par contre, les logements d'enseignants et les latrines n'ont pas bénéficié de la même attention en 2018 dans la région.

Graphique 19 : Prévisions et exécutions des dépenses selon la nature des infrastructures scolaires en 2019



Graphique 20 : Nombre des infrastructures scolaires prévues et réalisées en 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des graphes ci-dessus, indique que l'ensemble des ressources prévues pour la réhabilitation des infrastructures scolaires de la région du Sahel sont de l'ordre de 157,42 millions de FCFA en 2019. Ce montant a été exécuté à 57,75 millions FCFA affichant un taux de d'exécution financière de 36,68%. Les ressources exécutées concernent principalement la réhabilitation des salles de classe, des logements d'enseignants et l'équipement des salles de classe en tables-bancs. Ainsi, pour l'année 2019, un logement d'enseignant et 09 salles de classe ont été réhabilitées dans la région. De plus 34 salles de classe ont été équipées en tables-bancs en 2019 pour toute la région du Sahel. On remarque que le taux d'exécution des ressources budgétaires allouées à la réhabilitation des infrastructures scolaires est relativement faible 36,68% en 2019. Cette situation pourrait s'expliquer par la persistance et l'aggravation de la situation sécuritaire dans cette partie du pays.

Chapitre III : Analyse de quelques effets dans le domaine de l'éducation dans les régions de l'Est et Sahel

Depuis 2016, le Burkina Faso fait face à des attaques récurrentes de la part de groupes armés sur la quasi-totalité du territoire, avec une certaine sévérité dans les régions du Sahel et de l'Est.

Ces attaques terroristes se sont manifestées dans le secteur de l'éducation par des agressions, des violences physiques et des menaces contre des acteurs éducatifs, des assassinats, des incendies d'infrastructures éducatives, des destructions de matériels didactique et pédagogique, entraînant la fermeture de plusieurs établissements de tous les niveaux d'enseignement avec des milliers d'élèves privés de leur droit à l'éducation et de nombreux enseignants affectés.

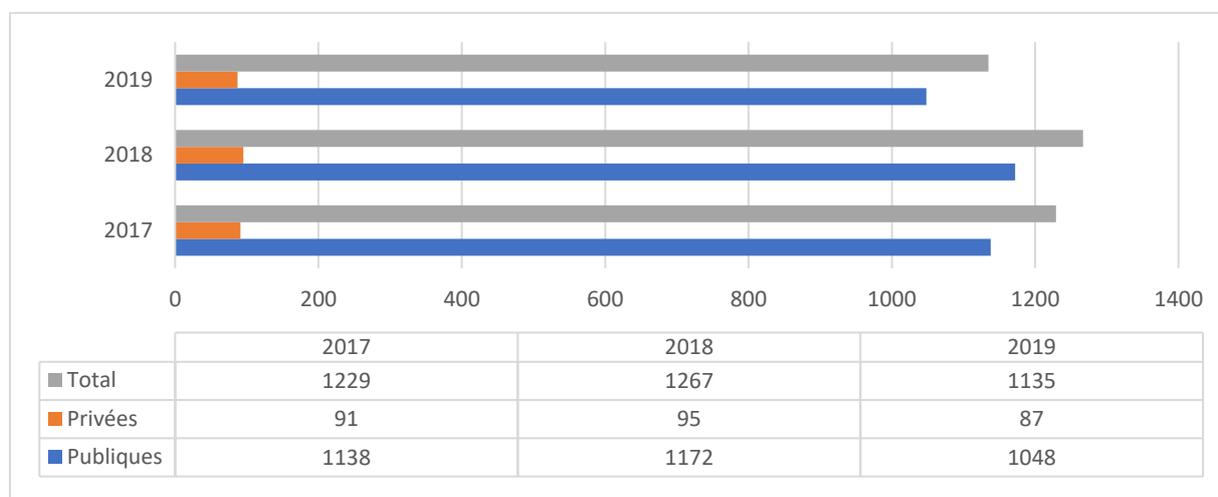
Les conséquences immédiates de cette situation sont entre autres les discriminations envers les groupes en situation de vulnérabilité, notamment les filles et les déplacements de populations.

III.1. Dans la région de l'Est

III.1.1. Les principaux effets de l'insécurité sur les quelques produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est

La crise a eu un impact sérieux sur l'activité enseignante. Dans certaines zones, le fait de se déclarer enseignant peut mettre votre vie en péril. Dans ce contexte de conflit, il apparaît que l'école est victime d'instrumentalisation et de déstabilisation.

Graphique 21 : Évolution de la situation de fermeture des écoles due à la crise sécuritaire de 2017 à 2019

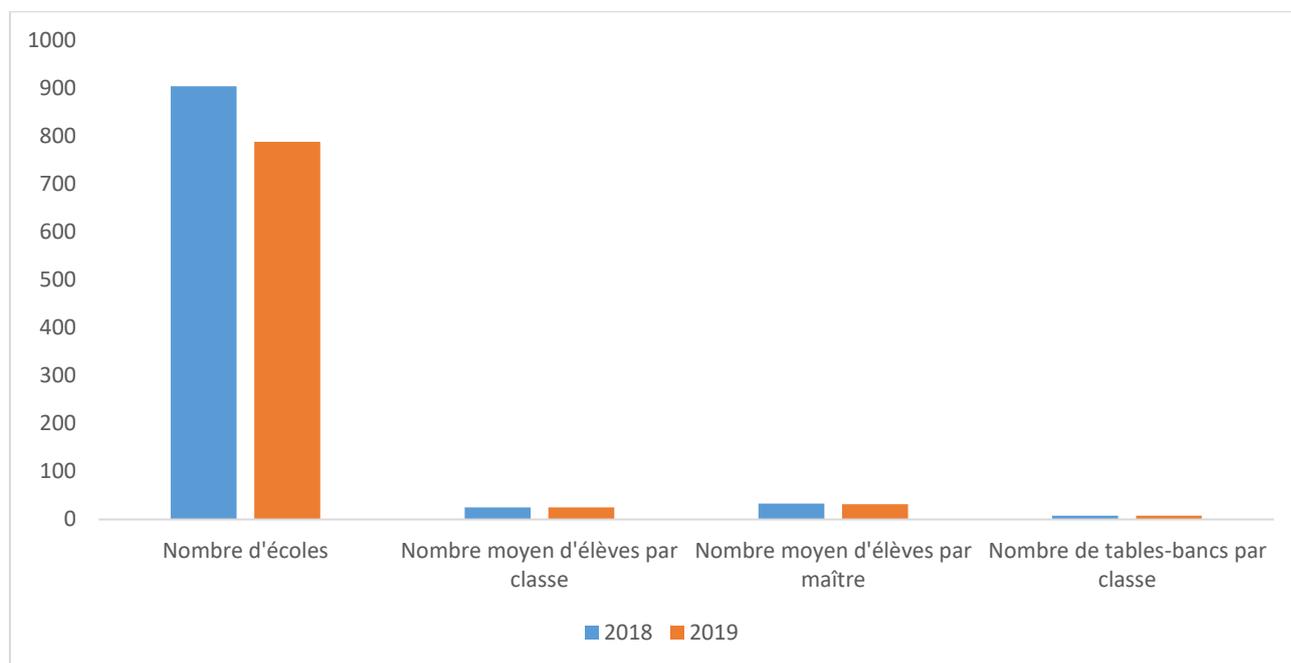


Source : MENAPLN, CNEPT/BF, 2017, 2018 et 2019.

On observe que les fermetures des écoles primaires ont touché beaucoup plus les écoles publiques que les écoles privées. En effet, les écoles privées sont par excellence implantées au niveau des centres urbains (Kaboré, 2018). Dans la région de l'Est se sont surtout des écoles catholiques, musulmanes et protestantes qui sont peu touchées par les attaques terroristes.

De façon globale, en une année scolaire la région a enregistré 132 écoles primaires fermées par rapport à 2018. Cela témoigne de l'intensification des attaques terroristes contre le système éducatif dans la région.

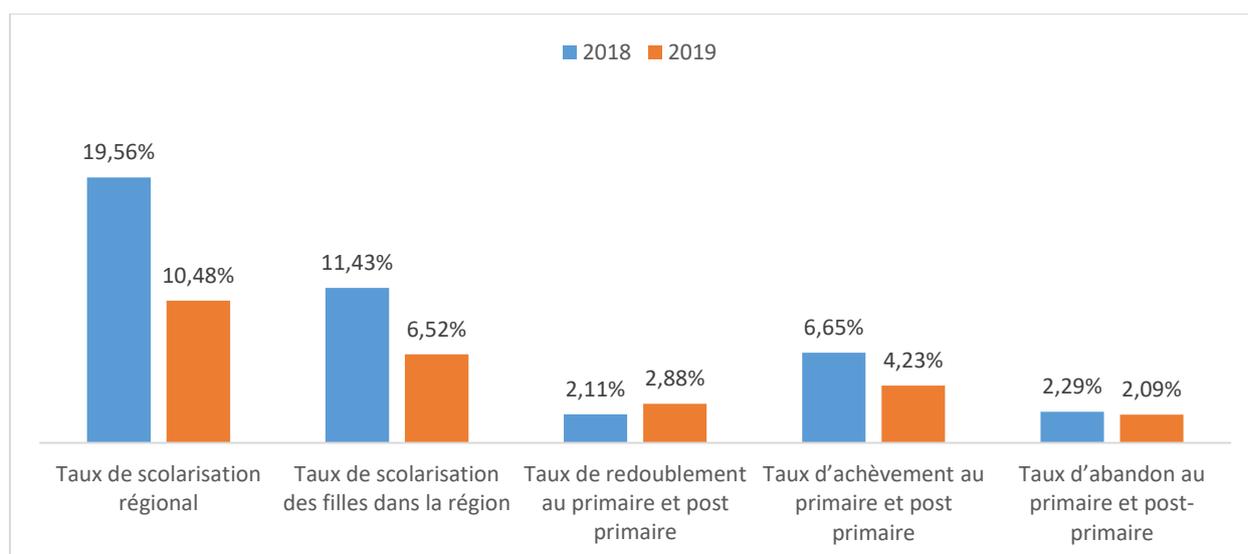
Graphique 22 : Indicateurs de mesure des produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des produits du domaine de l'éducation à travers le graphique ci-dessus montre que le nombre d'écoles fonctionnelles est passé de 905 en 2018 à 789 en 2019, soit une baisse de 12,81% dans la région entre ces deux années. Cette baisse influence les autres produits tels que le nombre moyen d'élèves par classe, le nombre moyen d'élèves par maître et le nombre moyen de tables-bancs par classe au niveau de la région.

Graphique 23 : Indicateurs d'effets dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est

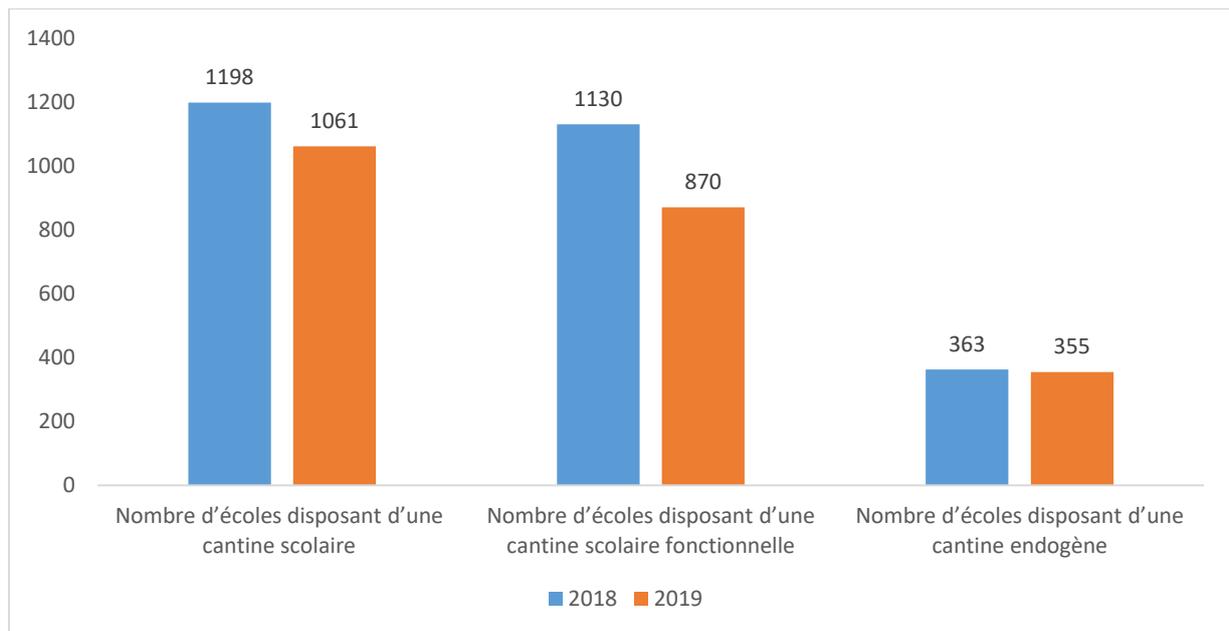


Source : Données d'enquête, mars 2020

Le taux de scolarisation dans la région de l'Est au primaire s'est situé à 19,56% en 2018 contre 10,48% en 2019 d'où une baisse de 9,08 points.

Par ailleurs, le taux de redoublement au primaire et au post-primaire est de 2,11% et 2,88% respectivement en 2018 et 2019. Le taux d'abandon quand-t-à lui est de 2,29% et 2,09%. Ces indicateurs sont à des niveaux assez satisfaisants. Toutefois, on note que le taux d'achèvement au primaire et au post-primaire de la région reste l'un des plus faibles du pays. En effet, il se situe à 6,65% en 2018 contre 4,23% en 2019. Ce qui veut dire que sur 100 élèves inscrits à l'école seulement 7 et 4 ont terminé le cycle primaire et post-primaire respectivement en 2018 et 2019. Cette situation pourrait se justifier par l'importance des déperditions dans les effectifs scolaires imputable aux déplacements massives des populations et la fermeture de certaines écoles dans la zone à hauts défis sécuritaires.

Graphique 24 : Nombre d'écoles disposant de cantines scolaires dans la région de l'Est



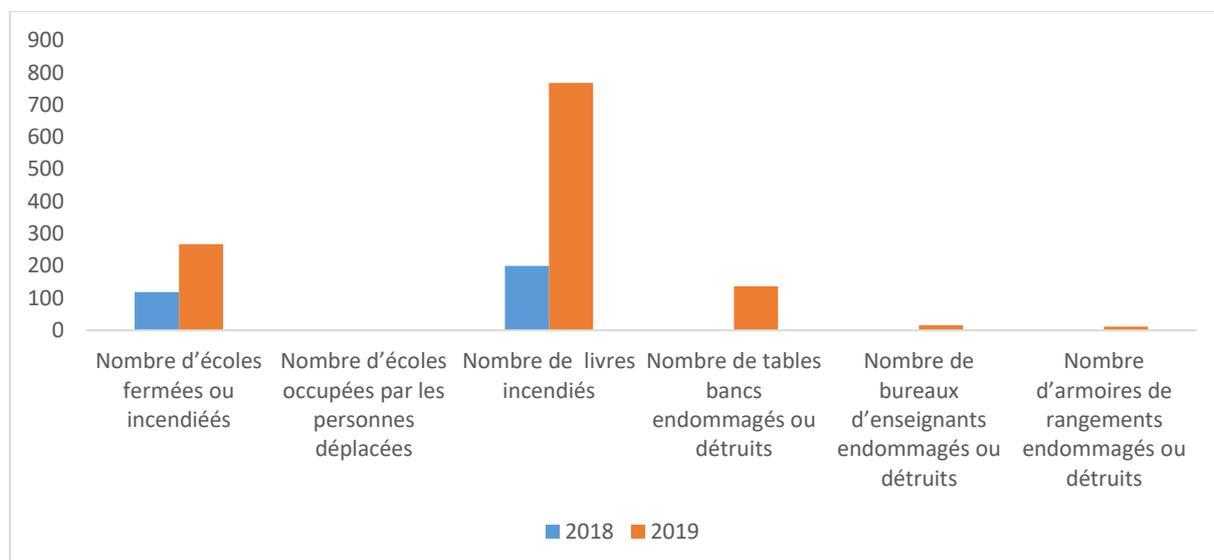
Source : Données d'enquête, mars 2020

Le nombre d'écoles disposant de cantine scolaire dans la région de l'Est est de 1198 en 2018 contre 1061 en 2019. On constate une baisse de 137 écoles entre 2018 et 2019. Cette situation est due à la fermeture de certaines écoles en 2019.

Pour la fonctionnalité de la cantine scolaire, en 2018 sur 1198 écoles disposant de cantines scolaires environ 1130 en avaient de fonctionnelle soit 94,32%. En 2019, sur 1061 écoles disposant de cantines scolaires environ 870 en avaient de fonctionnelle, soit 81,99%. On note, une baisse de 12,32 points de pourcentage entre 2018 et 2019 des écoles disposant d'une cantine fonctionnelle dans la région de l'Est.

III.1.2. L'incidence de l'insécurité sur le domaine de l'éducation dans la région de l'Est

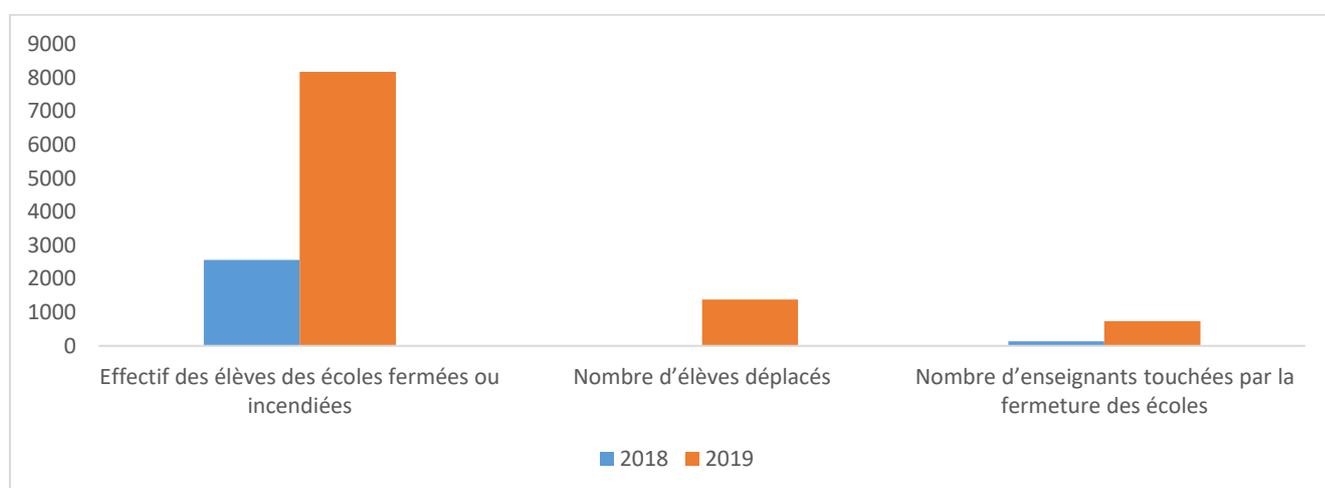
Graphique 25 : Nombre d'infrastructures, d'équipements et de fournitures scolaires impactés par l'insécurité en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

Le contexte sécuritaire difficile a impacté négativement le secteur de l'éducation dans la région de l'Est. Ainsi, on a dénombré 119 et 267 écoles fermées dans ladite région du fait de l'insécurité respectivement en 2018 et 2019. Ces écoles fermées représentent 13,14% et 33,84% du nombre total d'écoles dans la région respectivement en 2018 et 2019. Notons que c'est en 2019 que les dégâts sont les plus importants dans le domaine de l'éducation avec 136 tables-bancs détruits ou endommagés, 768 livres/manuels scolaires incendiés, 16 bureaux d'enseignants détruits ou endommagés et 12 armoires de rangements détruits ou endommagés. A l'analyse de ces données, il est évident que la situation du secteur de l'éducation ne fait que s'empirer d'année en année dans la région de l'Est.

Graphique 26 : Les effets de l'insécurité sur les élèves et les enseignants dans la région de l'Est



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'impact négatif de l'insécurité s'est fait ressentir sur les effectifs des élèves mais aussi sur ceux des enseignants dans la région en 2018 et 2019. On a dénombré 2 566 élèves dont les écoles ont été fermées ou incendiées en 2018 et 8 167 élèves se trouvant dans la même situation en 2019. L'effectif des élèves des écoles fermées ou incendiées s'est accru de 218,27% entre 2018 et 2019. En outre, on a dénombré 1383 élèves déplacés en 2019 contre 00 élèves déplacés en 2018.

Les enseignants ont aussi été touchés par la fermeture des écoles dû à l'insécurité dans la région. En 2018, 132 enseignants ont été touchés par la fermeture des écoles contre 733 dans la même situation en 2019.

Le constat global indique que l'incidence de l'insécurité sur le secteur de l'éducation va en s'aggravant.

Tableau 11 : Nombre d'élèves affectés par la crise sécuritaire dans la région de l'Est

Province	Nombre total de salles de classes	Effectif des élèves des écoles fermées à la date du 30 janvier 2020														
		CP1		CP2		CE1		CE2		CM1		CM2		Total		
		G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	T
Gnagna	213	831	697	734	631	788	624	560	368	421	317	387	337	3893	2931	6824
Gourma	261	877	767	876	863	816	742	671	588	566	508	442	443	4319	3989	8308
Komondjari	577	806	767	661	585	554	538	509	513	497	442	430	417	3457	3262	6719
Kompienga	80	297	215	234	188	271	225	219	188	189	141	105	108	1315	1065	2380
Tapoa	469	2163	1932	2264	1926	2187	1807	1867	1667	1428	1266	1431	1314	11273	9486	20759
Total Est	1600	4974	4378	4769	4193	4616	3936	3826	3324	3101	2674	2795	2619	24257	20733	44990

Source : MENAPLN, 2019.

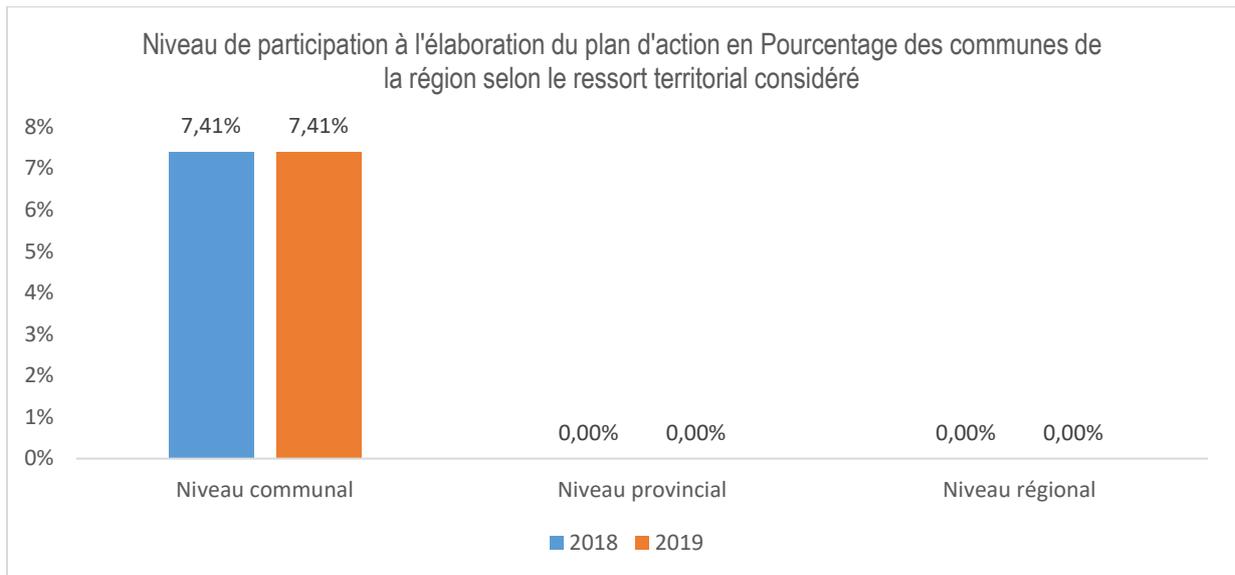
Ce tableau présente l'état de la situation de crise que vivent les élèves et les parents d'élèves par province.

Suite à la fermeture des écoles, le nombre total de classes fermées était de 1600 au primaire, obligeant 44 990 élèves à abandonner les bancs dans la région de l'Est. Ainsi, environ 24 257 garçons et 20 733 filles ont dû abandonner les bancs de l'école dans cette partie du pays.

III.1.3. La participation citoyenne au processus du plan d'actions de l'éducation dans la région de l'Est

L'élaboration des politiques de développement doit être participative en impliquant tous les acteurs et les forces vives du pays ou de la localité concernée. L'élaboration du plan d'action de l'éducation de la région de l'Est ne doit pas faire exception à ce principe de bonne gouvernance.

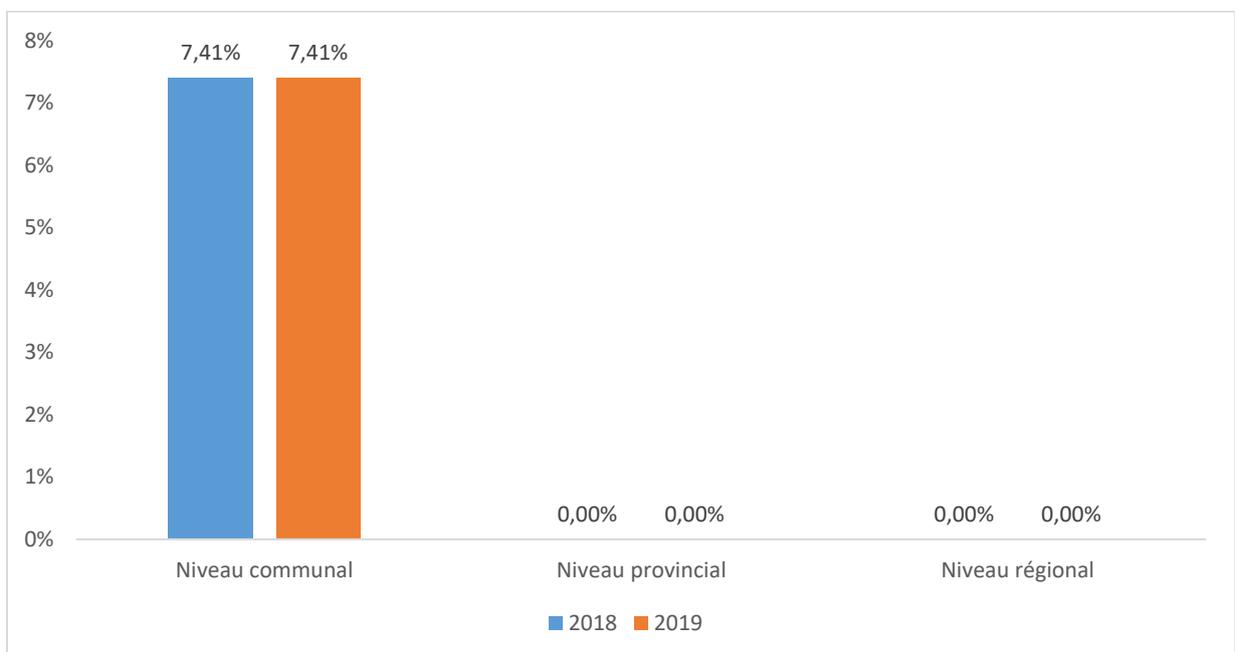
Graphique 27 : proportions d'acteurs ayant participé à l'élaboration du plan d'action en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des données indique que seulement 7,41% des acteurs ont participé à l'élaboration du plan au niveau communal en 2018 comme en 2019. Au niveau provincial tout comme au niveau régional, on note que les acteurs n'ont pas été impliqués avec un taux de participation citoyenne nul.

Graphique 28 : Proportion d'acteurs ayant participé à la mise en œuvre du plan d'actions

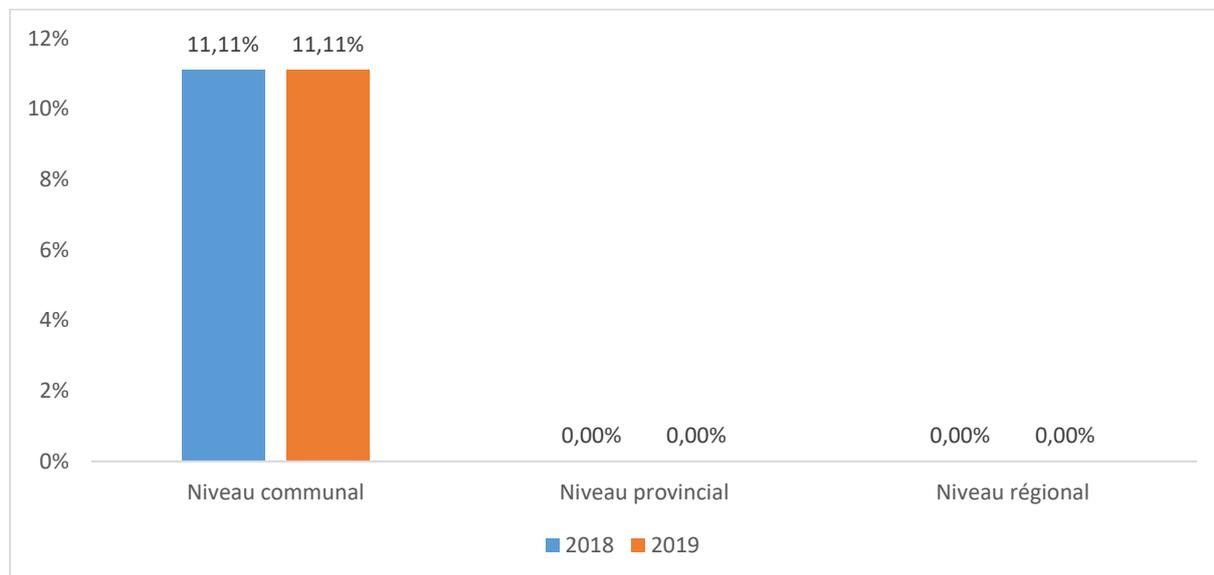


Source : Données d'enquête, mars 2020

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action de l'éducation de la région de l'Est, il ressort que 7,41% des acteurs y ont été impliqués en 2018 comme en 2019 et seulement au niveau communal. Au niveau des autres échelons administratifs, aucune participation à la mise

en œuvre du plan d'action n'a été enregistrée aussi bien en 2018 qu'en 2019. La participation citoyenne à la mise en œuvre du plan d'action de l'éducation au niveau de la région de l'Est est très faible à l'échelon communal aussi bien en 2018 qu'en 2019 et quasi inexistante au niveau des autres échelons administratifs sur les deux années comme l'atteste le graphique ci-dessus.

Graphique 29 : Proportion d'acteurs ayant participé au suivi évaluation du plan d'actions de la région en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

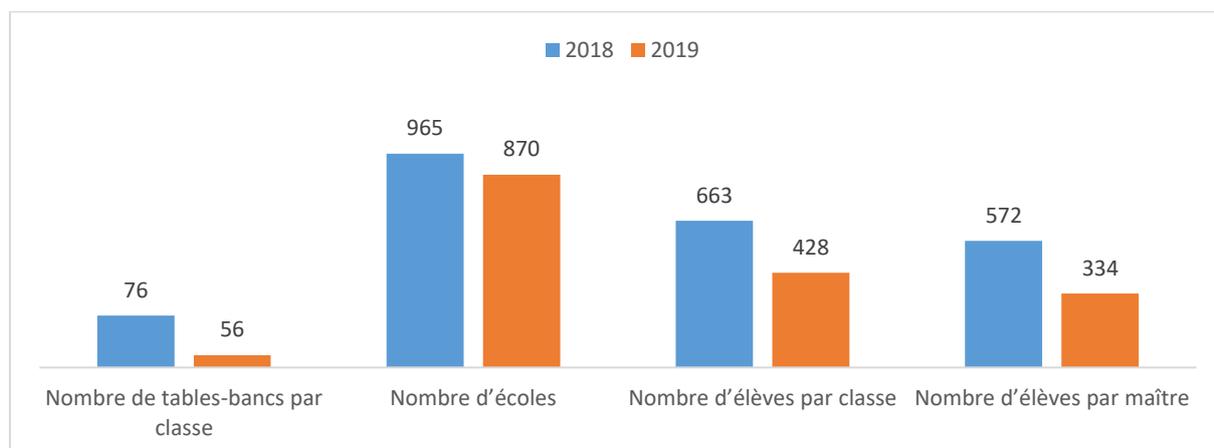
De l'analyse des données liées à la participation citoyenne au suivi évaluation du plan d'action de l'éducation de la région de l'Est, il ressort que la participation n'est effective qu'au niveau communal avec 11,11% des acteurs qui y ont été impliqués en 2018 et 2019. Les autres niveaux administratifs n'ont enregistré aucune participation au suivi évaluation du plan d'action sur les deux années. La participation citoyenne au suivi évaluation du plan d'action de l'éducation au niveau de la région de l'Est est très faible au niveau communal en 2018 comme en 2019 et quasi inexistante au niveau des autres échelons administratifs sur les deux années comme l'atteste le graphique ci-dessus.

III.2. Dans la région du Sahel

III.2.1. Les principaux effets de l'insécurité sur les quelques produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région du Sahel

La région du Sahel est l'épicentre de l'insécurité et des attaques terroristes au Burkina Faso (source). Cette situation a des conséquences négatives sur les activités des secteurs de développement. L'éducation est le premier secteur de développement qui est fortement impacté. Cette section présente la situation des effets de l'insécurité sur le système éducatifs dans la région du Sahel.

Graphique 30 : Indicateurs de mesure des produits dans le domaine de l'éducation au niveau régional

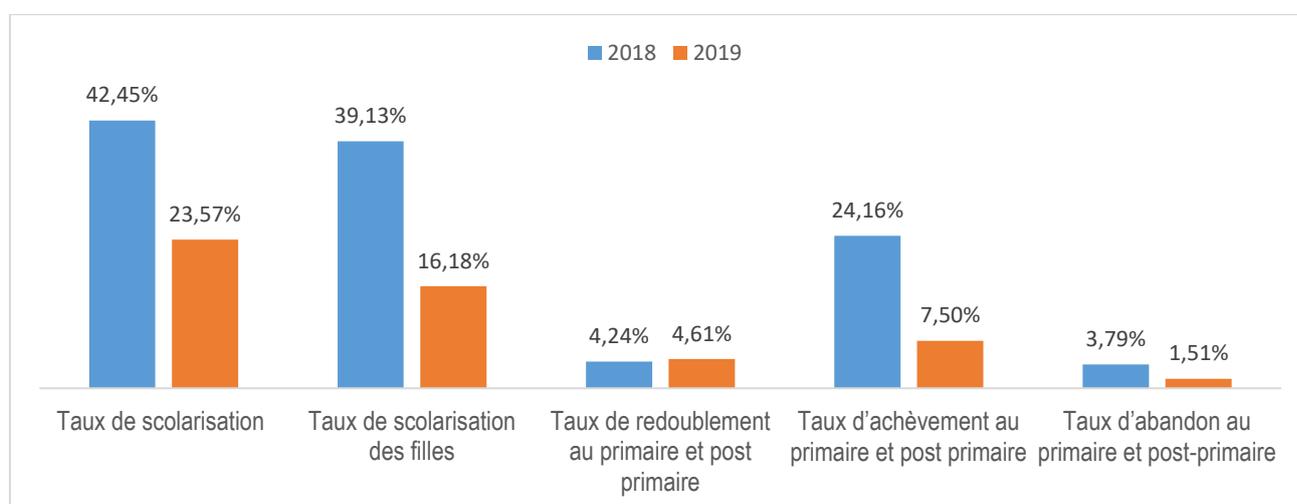


Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des produits du domaine de l'éducation à travers le graphique ci-dessus montre que le nombre moyen de tables-bancs par salle de classe a baissé de 76 tables-bancs/classe en 2018 à 56 tables-bancs/classe en 2019 dans la région du Sahel. En plus, le nombre d'écoles dans la région est passé de 965 écoles en 2018 à 870 écoles en 2019 soit une baisse de 9,84% entre ces deux années. Ces constats sont imputables aux actes de vandalisme sur le mobilier et les bâtiments scolaires, selon les données collectées sur le terrain.

En ce qui concerne, les ratios « nombre d'élève/classe » et « nombre d'élèves/maître » dans la région du Sahel, les chiffres sont alarmants sur les deux années. En effet, dans la région du Sahel ces ratios en 2018 sont de 663 élèves en moyenne par salle de classe et 572 élèves en moyenne par maître. En 2019, ces ratios se sont situés à 428 élèves en moyenne par salle de classe et 334 élèves en moyenne par maître. Ces chiffres sont très loin de la moyenne nationale en la matière qui est passée de 33,1 élèves par maitre en 2018 à 37,3 élèves par maitre en 2019 (MENAPLN, 2018-2019). Toute chose qui montre l'ampleur du défi éducatif dans la région.

Graphique 31 : Indicateurs d'effets dans le domaine de l'éducation au niveau de la région du Sahel

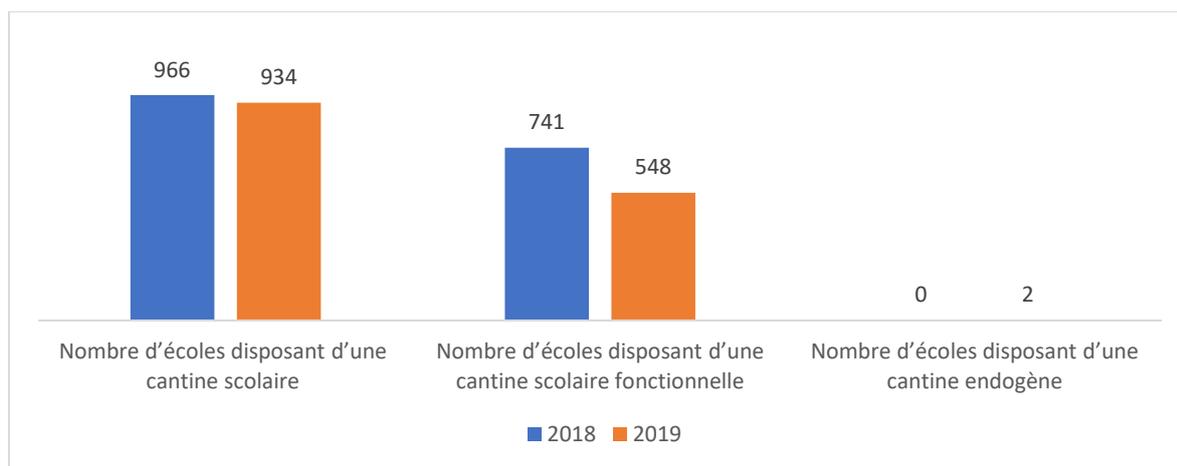


Source : Données d'enquête, mars 2020

Le taux de scolarisation dans la région s'est situé à 42,45% en 2018 contre 23,57% en 2019 d'où une baisse de 18,88 points de pourcentage entre 2018 et 2019. En outre, le taux de scolarisation des filles est de 39,13% en 2018 contre 16,18% en 2019 soit une baisse de 22,95 points de pourcentage entre les deux années.

Par ailleurs, le taux de redoublement au primaire et au post-primaire est de 4,24% et 4,61% respectivement en 2018 et en 2019. Toutefois, on note avec consternation que le taux d'achèvement au primaire et au post-primaire de la région n'est pas très satisfaisant. En effet, il se situe à 24,16% en 2018 contre 7,50% en 2019.

Graphique 32 : Nombre d'écoles disposant de cantines scolaires dans la région du Sahel



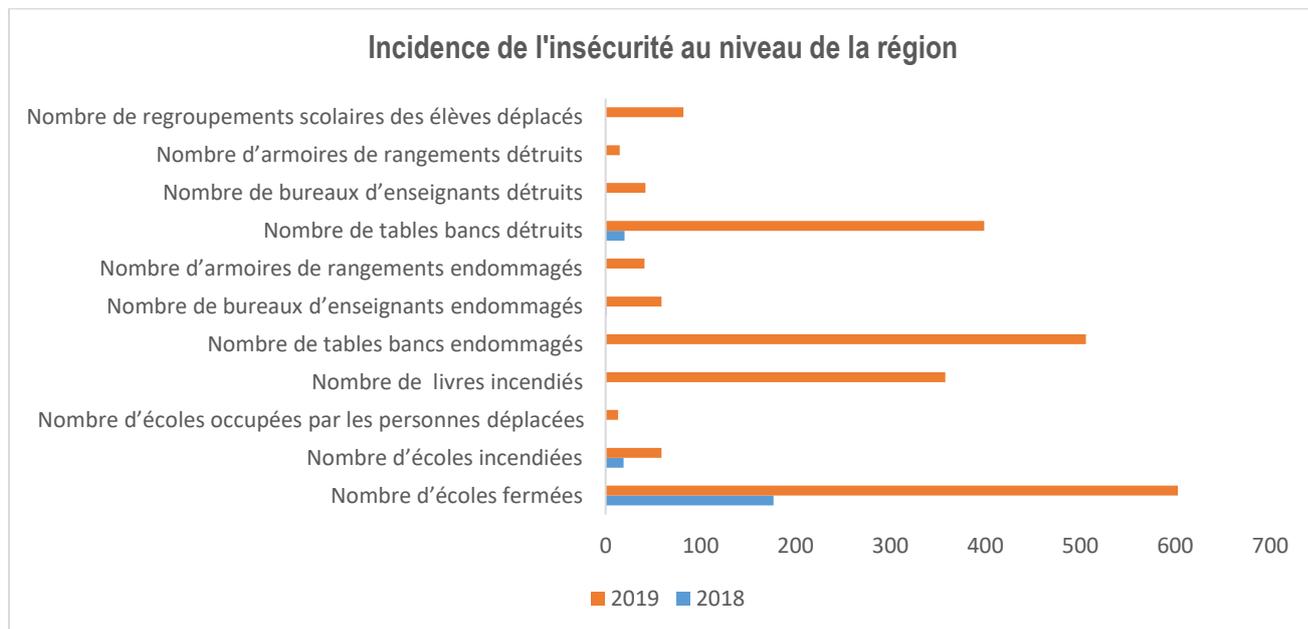
Source : Données d'enquête, mars 2020

Le nombre d'écoles disposant de cantine scolaire dans la région du Sahel est de 966 écoles en 2018 contre 934 en 2019. On constate une baisse de 32 écoles entre 2018 et 2019. Cette situation s'explique par la fermeture de certaines écoles en 2019.

Pour la fonctionnalité de la cantine scolaire, en 2018 sur 966 écoles disposant de cantine scolaire seulement 741 en avaient de fonctionnelle soit 76,71%. En 2019, sur 934 écoles disposant de cantines scolaires, seulement 548 en avaient de fonctionnelle, soit 58,67%. On note, une baisse de 18,04 points entre 2018 et 2019.

Les infrastructures éducatives ont souffert beaucoup des actes de vandalismes des groupes terroristes. Ainsi, dans la région du Sahel, on dénombre très importants d'infrastructures et de mobiliers scolaires et mêmes de manuels complètement détruits ou endommagés. Le tableau suivant donne un aperçu de la situation.

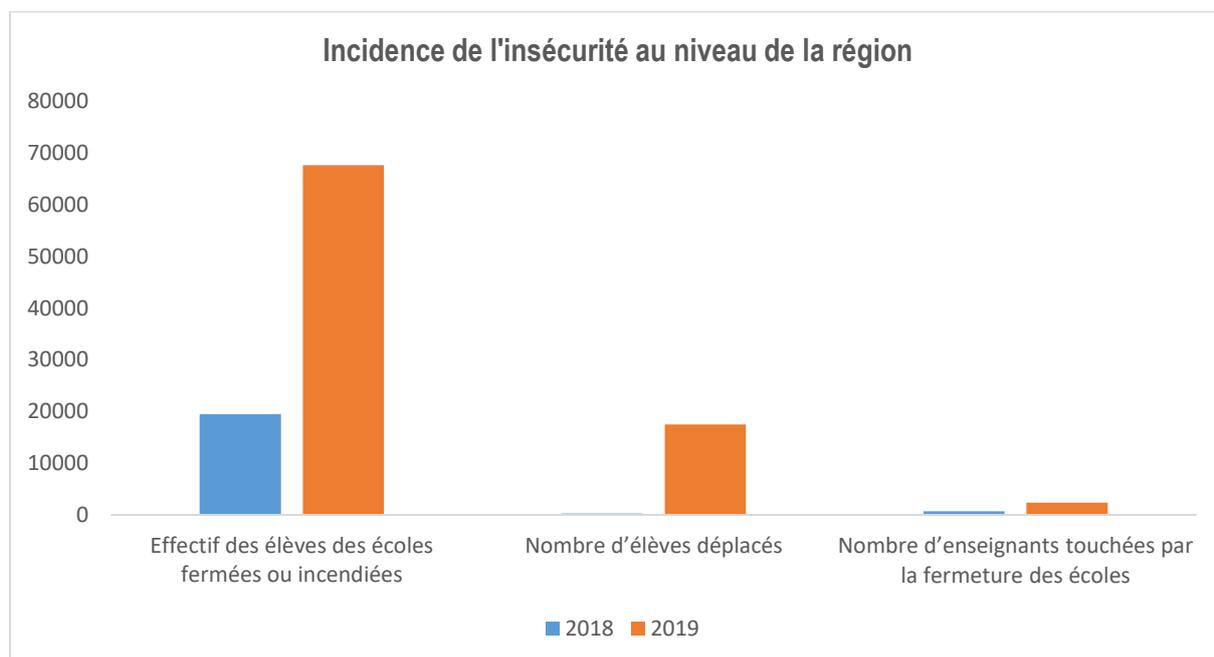
Graphique 33 : Nombre d'infrastructures, d'équipements et de fournitures scolaires impactés par l'insécurité en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

Le contexte sécuritaire difficile a impacté négativement le secteur de l'éducation dans la région du Sahel. Ainsi, on a dénombré 177 et 603 écoles fermées dans la région du Sahel du fait de l'insécurité respectivement en 2018 et 2019. Ces écoles fermées représentent 18,34% et 69,31% du nombre total d'écoles dans la région respectivement en 2018 et 2019. A cela, on peut ajouter les 19 et 59 écoles incendiées dans la région respectivement en 2018 et 2019. Notons que c'est en 2019 que les dégâts sont les plus importants dans le domaine de l'éducation avec 905 tables-bancs détruits ou endommagés, 358 livres/manuels scolaires incendiés, 101 bureaux d'enseignants détruits ou endommagés et 56 armoires de rangements détruites ou endommagées. L'insécurité persistante dans la région du Sahel a aussi eu pour conséquences en 2019, l'occupation des écoles par les personnes déplacées (réfugiés internes) et des regroupements scolaires des élèves déplacés. Ainsi en 2019, 13 écoles de la région ont été occupées par des personnes déplacées et 82 regroupements scolaires des élèves déplacés ont été mis en place. A l'analyse de ces données, il est évident que la situation du secteur de l'éducation ne fait que s'empirer d'année en année dans la région.

Graphique 34 : Les effets de l'insécurité sur les élèves et les enseignants dans la région du Sahel



Source : Données d'enquête, mars 2020

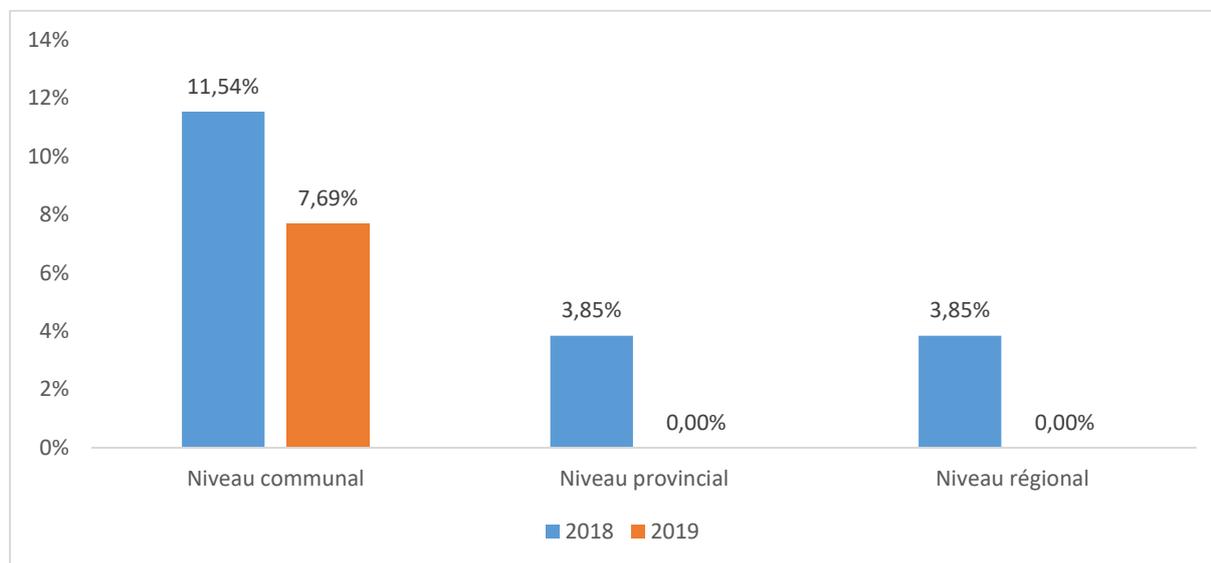
L'impact négatif de l'insécurité s'est fait ressentir sur les effectifs des élèves mais aussi sur les enseignants dans la région du Sahel en 2018 et en 2019. On a dénombré 19 458 élèves dont les écoles ont été fermées ou incendiées en 2018 et 67 628 élèves se trouvant dans la même situation en 2019. L'effectif des élèves des écoles fermées ou incendiées s'est accru de 247,55% entre 2018 et 2019. En outre, on a dénombré 258 élèves déplacés en 2018 et 17 481 en 2019 enregistrant un supplément de 17 223 élèves déplacés dans la région en 2019 par rapport à 2018.

Les enseignants ont aussi été touchés par la fermeture des écoles, dû à l'insécurité dans la région du Sahel. En 2018, 723 enseignants ont été touchés par la fermeture des écoles contre 2350 enseignants, soit 325,03% se trouvant dans la même situation en 2019.

Le constat global indique que l'incidence de l'insécurité sur le secteur de l'éducation va en s'aggravant.

III.2.3. La participation citoyenne au processus du plan d'actions de l'éducation dans la région du Sahel

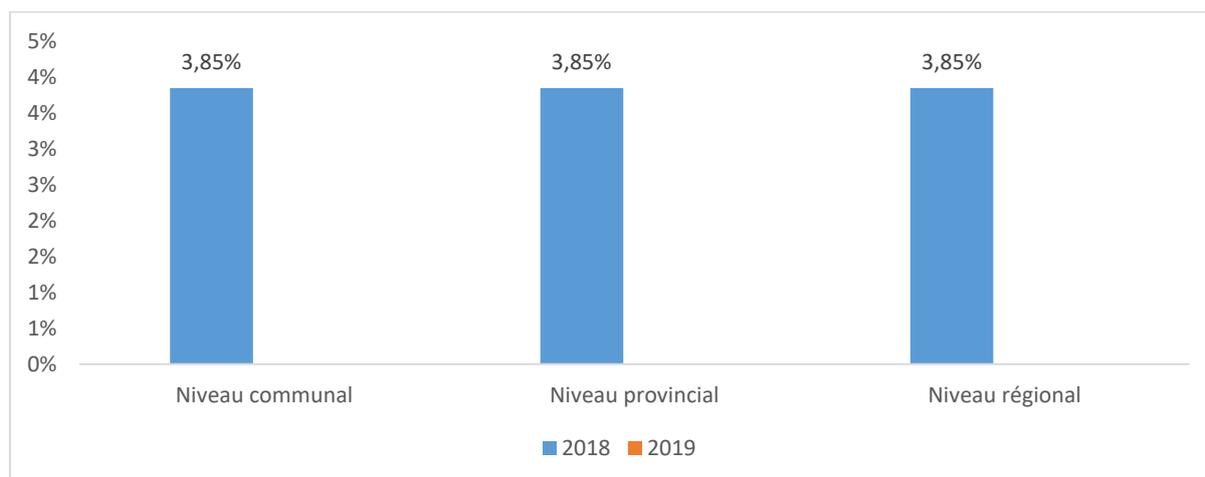
Graphique 35 : Proportions d'acteurs ayant participé à l'élaboration du plan d'action en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

L'analyse des données indique que seulement 11,54% ont participé à l'élaboration du plan au niveau communal en 2018 contre 7,69% en 2019. Au niveau provincial tout comme au niveau régional, on note que 3,85% des acteurs ont participé à l'élaboration du plan en 2018. En 2019, aucune participation n'a été enregistrée à ces échelons administratifs. Le niveau de la participation citoyenne à l'élaboration du plan d'action de l'éducation pour la région du Sahel est très insuffisant à tous les niveaux administratifs aussi bien en 2018 qu'en 2019.

Graphique 36 : Proportion d'acteurs ayant participé à la mise en œuvre du plan d'action

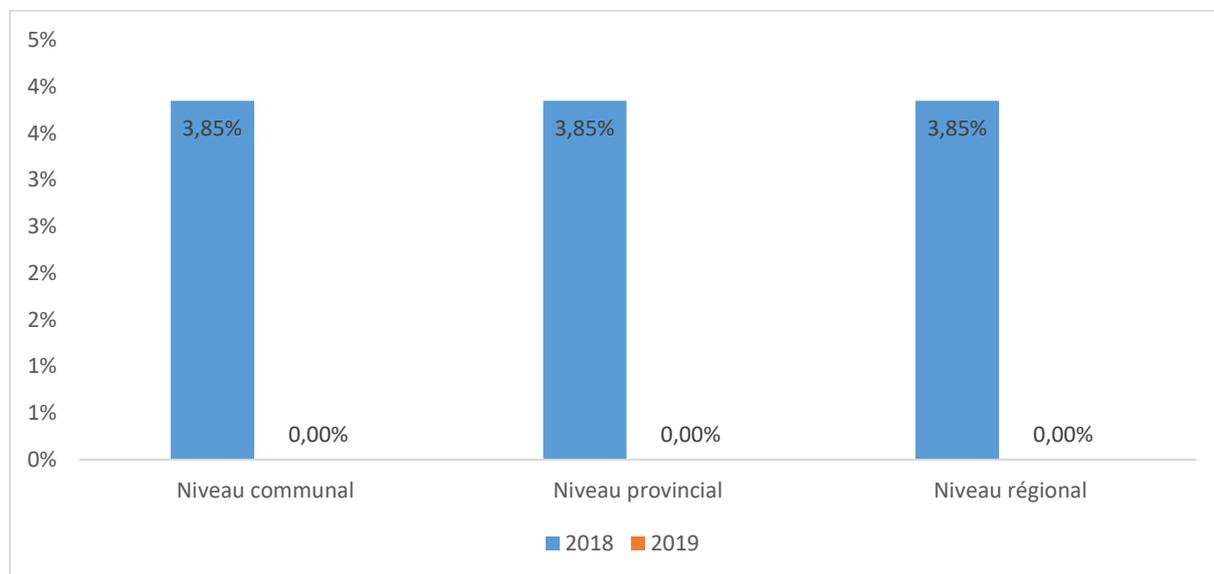


Source : Données d'enquête, mars 2020

En ce qui concerne la mise en œuvre du plan d'action de l'éducation de la région du Sahel, il ressort que 3,85% des acteurs y ont été impliqués en 2018 à tous les niveaux administratifs. En 2019, aucune participation à la mise en œuvre du plan d'action n'a été enregistrée. La

participation citoyenne à la mise en œuvre du plan d'action de l'éducation au niveau de la région du Sahel est très faible en 2018 et quasi inexistante en 2019 comme l'atteste le graphique ci-dessus.

Graphique 37 : Proportion d'acteurs ayant participé au suivi évaluation du plan d'action de la région en 2018 et 2019



Source : Données d'enquête, mars 2020

De l'analyse des données liées à la participation citoyenne au suivi évaluation du plan d'action de l'éducation de la région du Sahel, il ressort que 3,85% des acteurs y ont été impliqués en 2018 à tous les niveaux administratifs. En 2019, aucune participation au suivi évaluation du plan d'action n'a été enregistrée. La participation citoyenne au suivi évaluation du plan d'action de l'éducation au niveau de la région du Sahel est très faible en 2018 et quasi inexistante en 2019 comme l'atteste le graphique ci-dessus.

Chapitre IV : Étude comparative, difficultés et recommandations de l'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans la région de l'Est et du Sahel

IV.1. Étude comparative de l'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans la région de l'Est et du Sahel

IV.1.1. Préscolaire

Tableau 12 : Population préscolarisable, population préscolarisée et taux de préscolarisation par région et par province selon le sexe dans la région de l'Est

		Population préscolarisable en 2018/2019	Population préscolarisée en 2018/2019	Taux de préscolarisation en %		TAMA moyen en %
				2017/2018	2018/2019	
Régions	Sahel	145 112	2 466	1,7	1,7	1,7
	Est	198 496	2 685	1,1	1,4	1,25
National	Ensemble	2 029 683	105 485	4,1	5,2	4,65

Source : MENAPLN, 2019.

On note avec le tableau ci-dessus que les taux de préscolarisation dans les régions étudiées ont été marqués par une évolution similaire. En effet, entre 2018 et 2019, de 1,1% et 1,4 pour la région de l'Est contre respectivement 1,7 % en 2018 et 2019 pour la région du Sahel. Pendant ce temps, le taux national de préscolarisation entre 2018 et 2019 a été croissante puisqu'il est passé respectivement de 4,1% à 5,2%.

IV.1.2. L'analyse comparative des taux d'achèvement au primaire, post-primaire et secondaire

Tableau 13 : Taux d'achèvement au primaire, post-primaire et secondaire

Régions	Primaire		Post-primaire		Secondaire	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Est	43,7	37,4	8,6	27,5	8,9	8,3
Sahel	20,0	18,8	2,5	6,5	2,5	2,6
National	63,0	61,7	40,6%	39,0%	14,8%	15,4%

Source : MENAPLN, 2018 – 2019

Le tableau ci-dessus indique qu'au primaire, les taux d'achèvement ont connu une baisse dans les régions touchées par cette étude pendant ce temps, au niveau national le taux d'achèvement a été positif évoluant de 63% à 61,7% de 2018 à 2019.

Contrairement, au post-primaire ces taux ont été évolutifs dans les régions de l'Est et du Sahel.

Toutefois, tel qu'en soit le niveau d'enseignement, ces chiffres sont très faibles par rapport à la moyenne nationale. Au primaire, pendant que le taux national est de 63%, les régions de l'Est et du Sahel étaient respectivement de 43,7% et 20% en 2018. En 2019 au secondaire, les taux d'achèvement étaient respectivement de 8,3% et 2,6 pour l'Est et le Sahel.

IV.1.3. L'analyse comparative des taux d'admission en CP1, 6e, Seconde

Tableau 14 : Taux d'admission en CP1, 6e, Seconde

Régions	CP1		6e		Seconde	
	2018	2019	2018	2019	2018	2019
Est	77,5	70,7	34,8	33,8	11,0	18,5
Sahel	77,1	36,3	13,6	9,5	3,3	4,6
National	104,8	98,0	49,9%	45,7%	16,6%	25,0%

Source : MENAPLN, 2018 – 2019

Les taux d'admission soulignent la capacité du système éducatif à accueillir les apprenants à l'ordre donné d'enseignement. Dans les régions de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, les taux matérialisant les effets ont été très faibles par rapport à la moyenne nationale. Pour l'accès à la classe du CP1, pendant que le taux national était de 104,8%, les régions de l'Est et du Sahel étaient respectivement de 70,7% et 36,3% en 2019. Au cours de la même année (2019) au secondaire, les taux d'achèvement étaient respectivement de 18,5% et 4,6 pour l'Est et le Sahel contre un taux national de 25%.

VI.1.2. Les cantines scolaires

Au niveau national, au titre de l'année scolaire 2018-2019, le montant de 18 882 893 000 F CFA a été transféré à 336 communes de 43 provinces pour l'acquisition de 40 093, 92 tonnes de vivres (riz, haricot, mung bean, huile) au profit de 3 321 529 élèves du préscolaire et du primaire.

Ces vivres acquis ont couvert environ trois (03) mois de l'année scolaire. Toutefois, il faut noter que plus de 10% des communes n'ont pu acquérir les vivres pour diverses raisons. Le tableau **ci-après** donne la situation des communes pour ce qui est de l'exécution des marchés liés aux cantines scolaires.

Tableau 15 : Situation des acquisitions des vivres par les communes

Communes bénéficiaires	Communes ayant acquis en totalité les vivres	Communes ayant acquis les vivres en partie	Communes n'ayant pas acquis les vivres
336	302	14	20

Source : Bilan de la gestion des cantines scolaires PCS/MENAPLN-CATHWEL, 2019

Au total, 37 581 tonnes de vivres ont été acquis au profit de 2 741 795 élèves bénéficiaires sur 40 093,92 tonnes attendues soit un taux de réalisation physique de 93,73%. Le montant total de l'acquisition est de 17 912 887 267 FCFA sur une prévision de 18 882 893 000 F CFA soit un taux d'exécution financière de 94,81%. La part des produits locaux dans les achats des vivres au profit des cantines scolaires est de 12 504 709 000 F CFA soit environ 70% du montant global.

IV.2. Difficultés et recommandations

IV.2.1. Difficultés

Les difficultés rencontrées par les acteurs de l'éducation dans les régions touchées par ce contrôle citoyen sont diverses et multiformes. Tous les niveaux d'enseignement sont concernés par ces difficultés.

- ❖ **La qualité de l'éducation**
- ❖ **Au préscolaire**

Tableau 16 : Situation des visites de classe au préscolaire public dans les régions de l'Est et du Sahel

DREPPNF	Nbre d'éducateurs de la région	Nbre d'éducateurs visités	% d'éducateurs visités
Est	29	8	27,58
Sahel	27	12	44,44
Total national	570	228	40

Source : Rapport 2018-2019 de l'encadrement pédagogique

En termes d'encadrement pédagogique au préscolaire, la région de l'Est a enregistré l'un des plus faibles taux d'encadrement du pays avec 27,58% contre un taux moyen national de 40%. En effet, au niveau du nombre des visites d'encadrement, cette région n'a bénéficié que de 8 visites contre un total national de 228 visites au niveau national.

Par contre, la région du Sahel a un meilleur taux d'encadrement supérieur, 44,44% à la moyenne nationale qui est 40%. Cette situation semble être favorisée par le faible nombre de structures préscolaires dans la région du Sahel.

❖ **Au primaire**

Tableau 17 : Sorties des acteurs CEB dans le cadre des PAI/PAC au titre de 2018-2019 dans les régions de l'Est et du Sahel

DREPPNF	Nombre d'enseignants	Nombre d'encadreurs			Nombre de sorties prévues	Nombre de sorties réalisées	% d'enseignants visités par rapport au nombre d'enseignants prévus	% d'enseignants visités par rapport au nombre d'enseignants de la région
		IP	CPI	IEPD				
Centre-Ouest	4981	253	101	54	6032	5997	99,41	120,39
Est	6404	159	52	51	2503	2503	100	39,08
Sahel	4259	91	39	38	3062	850	27,75	19,95
TOTAL	78705	2 705	1677	574	59 537	56 598	95,06	76,07

Source : Rapport 2018-2019 de l'encadrement pédagogique

Afin de s'assurer de la qualité de l'éducation, les autorités éducatives planifient annuellement des sorties des acteurs des encadreurs pédagogiques des CEB. Le but est d'œuvrer à une meilleure optimisation des Plans d'amélioration individuels et des Plans d'amélioration collectifs (PAI/PAC).

Au titre de 2018-2019 dans les régions de l'Est et du Sahel, le pourcentage d'enseignants visités au primaire par rapport au nombre d'enseignants prévus est à l'avantage de la région de l'Est avec 39,08% d'enseignants visités contre 19,95% dans la région du Sahel. Toutefois, toutes les deux régions sont en deçà de la moyenne nationale qui est de 76,07%.

Cette situation du faible encadrement des enseignants du primaire est dû à l'inaccessibilité des écoles du fait de la coupure de certaines zones et principalement aux fermetures d'écoles.

IV.2.2. Recommandations

Au regard de la situation critique que vivent les populations des zones en prise aux attaques terroristes, des recommandations ont été proposées. Les principales sont les suivantes :

- **Intégration des adolescents et des femmes dans les dispositifs de réponses aux crises :**

Plan International recommande notamment que l'éducation des adolescentes soit intégrée à la planification des réponses aux crises, que les systèmes scolaires gouvernementaux soient

flexibles et proactifs afin de répondre aux besoins et réalités des filles et que des enseignantes soient recrutées (Plan international, 2018 : 10).

- **L'amélioration du diagnostic de la situation éducative**

Il s'agit de travailler à protéger l'éducation contre les attaques. Cela commande que la société civile, ainsi que les communautés scolaires et universitaires, prennent les mesures suivantes, en tenant compte des besoins et des expériences spécifiques au genre des populations touchées. Il s'agira de planifier et atténuer l'impact des attaques sur l'éducation à travers :

- ✓ La consultation des populations affectées et à risque, y compris les femmes et les filles, à propos de leurs besoins, et des protections envisagées, en particulier en ce qui concerne leur éducation ;
- ✓ et l'intégration de la contribution des communautés dans les plans de fourniture de services et de protection.

Selon la Note d'Orientation de l'INEE sur l'éducation tenant compte des questions de conflits :

- **Le soutien psychosocial**

L'Etat, les autorités éducatives régionales, locales et les établissements d'enseignement doivent contribuer à la sécurité des apprenants, des enseignants et autres personnels de l'éducation à travers un système de protection et psychosocial.

Dans les régions de l'Est et du Sahel du Burkina Faso, les enseignants et autres personnels de l'éducation bénéficient de formations régulières, pertinentes et structurées en fonction des besoins et des circonstances.

Afin d'apaiser les effets des insurrections et des menaces de violences sur les enfants et les enseignants, Plan International donne des formations sur le soutien psychosocial aux enseignants. La formation a un effet multiplicateur en permettant aux élèves de profiter d'un soutien professionnel fourni par leurs enseignants. La pratique est identifiée à partir des besoins et des circonstances où le cadre des écoles est affecté par les actes et menaces de violences ainsi que les insurrections régulières.

- **L'accompagnement aux personnes affectées**

Pour protéger l'éducation contre les attaques il est recommandé que la société civile, ainsi que les communautés scolaires et universitaires, prennent les mesures idoines, en tenant compte des besoins et des expériences spécifiques au genre des populations touchées :

- ✓ Fournir aux victimes d'attaques une assistance juridique, médicale et psychosociale non discriminatoire et adaptée au contexte, y compris des services de santé en matière de sexualité et de reproduction ;
- ✓ Mener des activités de communication pour faire en sorte que les victimes aient accès à ces services ;
- ✓ Créer ou contribuer à la création d'espaces sûrs adaptés aux enfants et spécifiques au genre, tels que des centres formels ou informels ou des centres pour femmes, où elles peuvent recevoir des informations juridiques, médicales et psychosociales ; où elles peuvent bénéficier des prestations de service, apprendre à poursuivre leurs études pendant un conflit ;
- ✓ Les OSC doivent participer à l'élaboration et à la contribution aux mesures d'intervention et de protection.

- **L'amélioration des diagnostics des demandes des familles en éducation.**

Si elles n'en tiennent pas compte, les interventions des OSC peuvent manquer de pertinence. Les familles poursuivent des logiques qui n'apparaissent pas forcément comme telles aux ONG et aux bailleurs.

- **La coopération et la collaboration (au lieu de simplement consulter) avec les acteurs locaux,**

Cette coopération/collaboration y compris les associations peu structurées, comme les parents d'élèves au niveau des écoles. Ceci nécessite maillage suffisamment étroit du territoire. Il importe également d'agir au niveau des systèmes éducatifs locaux.

- **Le développement, l'autonomisation et l'appropriation locale, par exemple :**

- ✓ L'intégration de la communauté
- ✓ L'identification des populations concernées
- ✓ L'identification des priorités ainsi que les méthodes d'intervention
- ✓ La mobilisation de la communauté
- ✓ L'accompagnement des écoles

- **L'animation d'une coordination régulière entre les OSC locales**

Ces OSC se sentent souvent trop isolées et dépendantes des ONG, avec lesquelles elles tendent à avoir des liens bilatéraux. Nombreuses sont les OSC qui apprécient d'échanger entre elles sur leurs pratiques.

Conclusion

Dans une perspective nationale, les indicateurs de suivi du PDSEB et de l'ODD4 semblent aux beaux fixes. En effet, entre 2015/2016 et 2018/2019, le nombre de structures éducatives est passé de 652 à 1 348 au préscolaire, de 14 665 à 15 345 au primaire, de 3 228 à 4 071 au post-primaire et secondaire et de 302 à 575 au niveau de l'éducation non formelle des adolescents. Il convient de noter que le nombre de structures éducatives croît plus vite au privé par rapport au public dans tous les ordres d'enseignement. Entre 2017/2018 et 2018/2019, le nombre de structures fonctionnelles a connu une hausse dans les différents ordres d'enseignement à l'exception du primaire où le nombre d'écoles a baissé de 2,6% suite à la fermeture de certaines écoles dans les zones touchées par le phénomène de l'insécurité.

Dans la région de l'Est, en termes de populations scolarisées au primaire, les provinces de la Gnagna et de la Tapoa résistent beaucoup mieux au dépeuplement des salles de classes avec respectivement 60297 élèves en 2018 à 64070 élèves en 2019 et 6165 élèves en 2018 à 62711 élèves en 2019.

En ce qui concerne les élèves/apprenants, entre 2015/2016 et 2018/2019, les effectifs sont passés de 55 003 à 105 485 au préscolaire, de 2 873 049 à 3 233 784 au primaire, de 876 820 à 1 046 425 au post-primaire, de 181 270 à 295 718 au secondaire et de 8 610 à 14 799 dans les centres pour adolescents. A l'image du nombre de structures éducatives, les effectifs des élèves du privé croissent plus vite par rapport à ceux du public. Entre 2017/2018 et 2018/2019, les effectifs sont en hausse dans tous les ordres d'enseignement.

Toutefois, les données collectées sur le terrain dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des activités entrant dans le cadre du PDSEB et de l'ODD4 au Burkina Faso, présentent des poches de difficultés. Ce sont les exemples de la région de l'Est et de la région du Sahel les deux régions du pays les plus touchées par l'insécurité.

Références bibliographiques

MENPLN, 2020, Rapport de suivi annuel 2019 du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), Ouagadougou.

CN-EPT/BF (2018). Etat des lieux de la réalisation des cibles de l'ODD 4 en faisant ressortir les forces et les faiblesses sur la base du rapport annuel 2016 de suivi des indicateurs du PDSEB, Document à usage de la SMAE 2018. Ouagadougou.

DABIRE, B., BAMBARA, D. & GNANKAMBARY, M. (2015). Rapport d'étude sur la cohérence des politiques publiques, Rapport définitif, MEF, Ouagadougou.

FAWE (2018). Stratégie pour l'égalité des genres pour la stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-2025, Nairobi. URL : <file:///C:/Users/user/Downloads/gender-equality-strategy-for-the-continental-education-strategy-for-africa-2016-2025endorsed-french.pdf>

INSD. (2008). Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) - 2006, Ouagadougou.

INSD. (2013). Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages, Ouagadougou INSD. (2013). Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages, Ouagadougou.

INSS & Light For the World (2017). Étude de base sur l'état des lieux de l'éducation inclusive dans la commune de Kaya, Rapport définitif, Ouagadougou.

INSS & Light For the World (2017). Evaluation du niveau de contribution du CEFISE (place, rôle et responsabilité) dans le développement de l'éducation inclusive au Burkina Faso, Rapport définitif, Ouagadougou.

JICA. (2015). Engagements de la JICA pour la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), Tokyo, 46 p.

Kaboré A. (2018). Réformes et politiques éducatives au Burkina Faso de 1960 à 2015 : place des acteurs nationaux et internationaux dans les stratégies de financement de l'éducation de base, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou.

Kaboré A. (2019). L'atteinte de l'objectif de développement durable (ODD) 4 : état des lieux des réalisations au Burkina Faso. In Lefaso.net, URL : <http://lefaso.net/spip.php?article87344>

MENAPLN (2019). Rapport annuel CSD-EF, Ouagadougou.

OIF (2018). Guide d'intégration des objectifs de développement durable (ODD) dans les plans locaux de développement, OIF, Paris. URL : <http://localizingthesdgs.org/library/591/Guide-for-integrating-Sustainable-Development-Goals-SDGs-into-local-development-plans.pdf>

Primature (2015). Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, Ouagadougou. URL : <http://www.gouvernement.gov.bf/IMG/doc/pnds.doc>

Primature (2015). Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-2020, Ouagadougou. URL :

SEGDA Zenabou. (2017). Le renforcement du rôle des acteurs non-étatiques dans la mise en oeuvre de l'accord de Paris,

UNESCO (2018). Global Education Monitoring Report 2019 : Migration, Displacement and Education – Building Bridges, not Walls. Paris, UNESCO. URL : <http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>

Union Africaine (2015). Stratégie continentale de l'éducatons pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25). Addis Abeba. http://www.adeanet.org/fr/system/files/resources/cesa_16-25_french_v8_.pdf

Plan International. (2018). Adolescent girls in crisis: experiences of risk and resilience across three humanitarian settings (Lake Chad Basin, South Sudan, Rohingya refugee camps in Bangladesh).

Annexes

Annexe 1 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
A. Formel	ACCES								
	<i>Précolaire</i>								
	Nombre d'inscrits (Public + privé)	72 210	73 081	55 003	67 733	81931	139 553	105 485	193 677
	% de filles	49,43	49,6	49,1	49	48,9	50,0	49,0	
	<i>Primaire</i>								
	1. Nouveaux inscrits au CP1 (Privé+ Public)	541 877	584 047	605 085	634 548	661531	643 775	632 117	665 069
	Nombres de filles Inscrites	256 285	278 016	288775	303 849	316513		301 518	
	% de filles	47,3%	47,6%	47,7%	47,9%	47,8%		47,7%	
	2. Taux brut d'admission (Privé+ Public)	97,0%	98,8%	100,1%	102,6%	104,8%	102,0%	98,0%	103,1%
	TBA Filles	94,8%	96,2%	97,8%	100,6%	102,7%		95,7%	
	TBA 48 CP	75,3	78,5	78	72,5	76,6		70,2%	
	TBA 48 CP Filles	67,4%	75,6%	75,4%	70,4%	74,2%		68,0%	
	3. Taux brut de scolarisation	83,0%	83,7%	86,1%	88,5%	90,7%	93,0%	88,8%	93,1%
TBS Filles	83,2%	83,9%	86,4%	89,0%	90,9%		89,2%		

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	TBS 48 CP	52,2%	53,8%	54,9%	55,0%	57,6%		55,5%	
	TBS 48 CP Filles	48,3%	49,6%	54,1%	54,2%	56,5%		54,7%	
	4.% des effectifs en zone rurale	73,6%	72,0%	73,0%	73,2%	74,1%		73,4%	
	5. Nombre de salles de classe	50 444	55 098	59 938	64 218	67709		67 238	
	6. Nombre de maîtres chargés de cours	50 582	54 610	59 001	62 761	66082	56 327	65 824	58 644
Post-primaire									
	7. Effectifs totaux	813 654	812 180	876 820	1 162 297	1 050 354	1 152 339	1 046 425	1226098
	Dont filles	372 654	394 838	434 470	562 097	534257		540 984	
	8. Nouveaux inscrits en 6 ^{ème} (Public + privé)	191 639	238 696	222 120	215 571	263974	285 808	244 393	303 041
	Nombres de filles Inscrites	90 892	119286	110 697	107 162	134374		123 013	
	% de filles	47,3%	49,97	49,8%	49,7%	50,9%		50,3%	
	9. Taux brut d'admission (Public+privé)	39,8%	49,6%	44,6%	41,8%	49,9%	54,0%	45,7%	56,7%
	TBA Filles	38,7%	50,8%	45,7%	43,1%	52,9%		48,1%	
	10. Taux brut de scolarisation	38,2%	44,9%	46,6%	36,2%	52,0%	57,1%	50,5%	59,2%
	TBS Filles	36,8%	44,4%	47,2%	35,6%	54,6%		54,1%	

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
B. Non formel	11. Nombre d'inscrits en AI + autres formules	210 779	112 220	5 223	4064			63 014	
	% des femmes	69,2	69,6	66,7	73,81			80,5	
	12. Nombre d'inscrits en FCB + autres formules	210 791	115 310	2 952	29964			64058	
	% des femmes	69,6	68,9	65,51	69,04			80,7	
A. Formel	QUALITE								
	<i>Primaire</i>								
	13. Taux de redoublement par sous cycle (%)								
	CP	3,5	2,9	3,5	3,8	3,5		3,6	
	Dont filles	3,1	3,3	3,2	3,3	3,1		3,2	
	CE	5,7	5,76	6	6,2	5,8		5,8	
	Dont filles	5,4	5,6	5,5	5,6	5,2		5,2	
	CM	13,6	4,9	10,5	12,8	10,2		12,1	
	Dont filles	14,6	4,9	11,2	13,7	10,8		13,0	
	16. Taux d'abandon par sous cycle (%)								
CP	4,7	3,3	4,6	5,5	5,0		8,0		

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	Dont filles	4,5	4,9	4,2	5,2	4,8		7,6	
	CE	6,2	5,2	5,5	6,5	4,7		9,3	
	Dont filles	4,3	4,1	3,7	4,4	3,0		5,0	
	17. Taux de promotion par sous cycle (%)								
	CP	91,7	91	91,9	90,7	91,5		88,3	
	Dont filles	92,2	91,8	92,6	91,4	92,1		89,2	
	CE	88	88,1	88,5	87,4	89,6		85,5	
	Dont filles	90,2	90,4	90,9	90	91,8		88,6	
	18. Taux de réussite au CEP (%)	82,2	73,5	62,1	73,7	65,8		55,2	
	Dont filles	80,2	70,7	65,7	72	63,1		52,6	
	19. Taux d'achèvement au primaire	57,6	59,3	58,2	60,3	63,0		61,7	
	Dont filles	59,7	60,4	61,3	64,3	67,6		66,3	
	20. Ratio livres/élève								
	Calcul	0,6	0,61	0,94	0,84	0,267		0,70	
	Lecture	0,9	0,81	0,71	0,64	0,583		0,53	
	Post-primaire								

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	21. Taux de redoublement par niveau (%)								
	6 ^{ème}	21,5	22,6	22,7	22	22,6		21,5	
	Dont filles	21,9	23,1	23,3	22,4	23,1		21,4	
	5 ^{ème}	21,1	22,7	23	19,6	18,8		18,3	
	Dont filles	21,8	23,5	25,5	20,1	19,1		18,6	
	4 ^{ème}	22,6	24,2	23,7	22,4	18,2		18,8	
	Dont filles	23,8	25,2	24,5	23,2	18,2		19,6	
	22. Taux d'abandon par niveau								
	6 ^{ème}	12,5	13,5	13,2	11,7	8,4		13,9	
	Dont filles	11,4	12	12,1	10,8	6,8		11,8	
	5 ^{ème}	10,7	9,4	8,2	8,9	8,6		11,0	
	Dont filles	10	8,3	7,9	8,6	8,3		9,8	
	23. Taux de promotion par niveau								
	6 ^{ème}	66	63,8	64,1	66,3	69,0		64,5	
	Dont filles	66,7	64,9	64,7	66,8	70,1		66,8	
	5 ^{ème}	68,2	67,9	68,8	71,5	72,6		70,6	

Programme	Indicateurs de résultats	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018		2018/2019	
		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Prévu	Réalisé	Prévu
	Dont filles	68,2	68,2	68,6	71,3	72,5		71,6	
	4 ^{ème}	77,4	75,8	76,3	77,6	81,8		81,2	
	Dont filles	76,2	74,8	75,5	76,8	81,8		80,4	
	24. Taux de réussite au BEPC	28,7	39,1	29,7	28,9	42,9		26,6	
	Dont filles	24,40%	34,1	24,6	24,3	38,6		22,6	
B. Non formel	25. Nombre d'apprenants au 1er cycle	373 371	133 725	53 114	40 508		159 269	66 731	168 825
	26. Nombre d'apprenants 2nd cycle	60 146	44 296	32 887	31 299		58 133	38 964	63 520
	27 Nombre d'apprenants adolescents	9 077	8 370	8 610	18 257		159 269	14 799	168 825
	27. Nombre de déclarés alphabétisés	189 581	113 443	43 033	34 799			737	
	Nombre de femmes	131 434	78 336	31 960	25 815			401	
	% de femmes	69,3	69,1	74,3	74,18			54,4	
	28. Taux d'alphabétisation	ND	34 ,5	ND	ND			ND	
<p>NB : La baisse de certaines cibles projetées en 2017 par rapport à 2016, s'explique par le fait que les objectifs du PDSEB arrimés à ceux de l'EPT n'ont pas été atteints à l'échéance de 2015. De ce fait, de nouvelles projections ont été établies en cohérence avec les objectifs du PSEF et l'objectif 4 des ODD pour l'horizon 2030.</p>									

Table des matières

Liste des sigles et abréviations	ii
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	ix
Sommaire	xi
Introduction	1
Chapitre I. Contexte, objectifs, méthodologie et revue documentaire	2
I.1. Description du contexte, objectifs et résultats attendus	2
I.1.1. Contexte	2
I.1.2. Objectifs	2
I.1.3. Résultat attendu	3
I.2. Revue documentaire	3
I.3. Méthodologie du contrôle citoyen	6
Chapitre II : L'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans les régions de l'Est et du Sahel	7
II.1. Présentation de la région de l'Est	7
II.1.1. La situation des principaux indicateurs de l'éducation	7
II.1.1.1 État de l'éducation préscolaire	7
II.1.1.2. État de l'enseignement primaire et l'éducation non formelle dans la région de l'Est.	8
II.1.1.3. L'état de l'enseignement post-primaire et secondaire dans la région de l'Est	11
II.1.2. Analyse de l'état budgétaire dans la région de l'Est	12
II.1.2.1. Les ressources transférées dans le domaine de l'éducation	12
II.1.2.3. Les dépenses pour les réhabilitations des infrastructures éducatives	15
II.2. Présentation de la région du Sahel	16
II.2.1. La situation des principaux indicateurs de l'éducation dans la région	17
II.2.1.1 État de l'éducation préscolaire dans la région	17
II.2.2. Analyse de l'état budgétaire dans la région du Sahel	19
II.2.2.1 Analyse des ressources transférées dans le domaine de l'éducation	19
II.2.2.2 Analyse des dépenses pour la construction de nouvelles infrastructures éducatives ..	20
II.2.2.3 Analyse des dépenses pour les réhabilitations infrastructures éducatives en 2018 et 2019	22
Chapitre III : Analyse de quelques effets dans le domaine de l'éducation dans les régions de l'Est et Sahel	24
III.1. Dans la région de l'Est	24

III.1.1. Les principaux effets de l'insécurité sur les quelques produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région de l'Est	24
III.1.2. L'incidence de l'insécurité sur le domaine de l'éducation dans la région de l'Est	27
III.1.3. La participation citoyenne au processus du plan d'actions de l'éducation dans la région de l'Est	28
III.2. Dans la région du Sahel	30
III.2.1. Les principaux effets de l'insécurité sur les quelques produits dans le domaine de l'éducation au niveau de la région du Sahel	30
III.2.3. La participation citoyenne au processus du plan d'actions de l'éducation dans la région du Sahel	35
Chapitre IV : Étude comparative, difficultés et recommandations de l'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans la région de l'Est et du Sahel.....	37
IV.1. Étude comparative de l'état de la mise en œuvre du PSEF et de l'ODD 4 dans la région de l'Est et du Sahel	37
IV.1.1. Préscolaire.....	37
IV.1.2. L'analyse comparative des taux d'achèvement au primaire, post-primaire et secondaire	37
IV.1.3. L'analyse comparative des taux d'admission en CP1, 6e, Seconde	38
VI.1.2. Les cantines scolaires	38
IV.2. Difficultés et recommandations.....	39
IV.2.1. Difficultés	39
IV.2.2. Recommandations.....	40
Conclusion.....	43
Références bibliographiques	44
Annexes	46
Annexe 1 : Tableau de suivi des indicateurs du PDSEB.....	47
Table des matières	53